

# PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE BURKINA FASO

CYCLE DE PROGRAMME  
HUMANITAIRE

2024

PUBLIÉ EN MARS 2024



# À propos

Ce document est consolidé par OCHA au nom de l'Équipe Humanitaire Pays et des partenaires. Le Plan de réponse humanitaire est une présentation de la réponse coordonnée et stratégique conçue par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise. Il est basé sur les besoins avérés décrits dans l'Aperçu des besoins humanitaires, et y répond.

Note : Bien que ce plan ait été préparé en consultation avec le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, leurs activités sont distinctes et ne sont pas couvertes par ce plan.

## PHOTO EN COUVERTURE

Session de formation en saponification pour les femmes déplacées internes et de la communauté hôte pour s'auto-prendre en charge Ouahigouya/Région du Nord  
Photo: OCHA/Bénédictine Bama Toé

Les désignations employées et la présentation des éléments contenus dans le rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

## Obtenez les dernières mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour veiller à ce que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par les crises et mène la mobilisation de l'assistance et des ressources pour le compte du système humanitaire

[www.unocha.org/burkina-faso](http://www.unocha.org/burkina-faso)

twitter: [@OCHABurkina](https://twitter.com/OCHABurkina)

## Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Humanitarian Action offre un aperçu complet du paysage humanitaire. Il fournit les dernières informations vérifiées sur les besoins et la livraison de la réponse humanitaire ainsi que les contributions financières.

[humanitarianaction.info/plan/1179](http://humanitarianaction.info/plan/1179)



ReliefWeb Response fait partie de l'engagement d'OCHA envers la communauté humanitaire pour s'assurer que les informations pertinentes en cas d'urgence humanitaire sont disponibles pour faciliter la compréhension de la situation et la prise de décision. Il s'agit de la prochaine génération de la plateforme Humanitarian Response

<https://response.reliefweb.int/burkina-faso>



Le Financial Tracking Service (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

[Burkina Faso 2024 | Financial Tracking Service \(unocha.org\)](https://www.unocha.org/burkina-faso/fts)

# Table des matières

<b>05</b>	<b>Avant-propos du Coordonnateur Humanitaire</b>	<b>38</b>	3.3 Education
<b>07</b>	<b>Aperçu du Plan de réponse</b>	<b>40</b>	3.4 Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT)
09	Contexte et impact de la crise	<b>43</b>	3.5 Logistique
<b>12</b>	<b>Partie 1: Priorités stratégiques de la réponse</b>	<b>45</b>	3.6 Nutrition
13	1.1 Hypothèses de planification et portée du HRP	<b>48</b>	3.7 Protection
14	1.2 Objectifs stratégiques et approche de réponse	<b>51</b>	3.7.1 Lutte Anti-Mines (LAM)
17	1.3 Méthodologie de calcul des coûts	<b>53</b>	3.7.2 Logement Terre et Biens (LTB)
18	1.4 Capacité opérationnelle et accès	<b>55</b>	3.7.3 Protection de l'enfant (PE)
23	1.5 Questions transversales : Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), Redevabilité envers les populations affectées/Engagement Communautaire (AAP/CE) / Genre/ Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)	<b>57</b>	3.7.4 Violence basée sur le Genre (VBG)
26	1.6 Aperçu consolidé: Utilisation de transferts monétaires	<b>59</b>	3.8 Santé
27	1.7 Approche nexus	<b>61</b>	3.9 Sécurité Alimentaire
<b>28</b>	<b>Partie 2: Suivi de la réponse</b>	<b>63</b>	3.10 Coordination
29	2.1 Approche de suivi	<b>65</b>	<b>Partie 4 : Plan de réponse pour les réfugiés</b>
30	2.2 Objectifs stratégiques : indicateurs et cibles	<b>66</b>	Plan de réponse pour les réfugiés
<b>32</b>	<b>Partie 3: Objectifs et réponse des clusters</b>	<b>68</b>	<b>Partie 5 : Annexes</b>
33	Aperçu des réponses sectorielles	<b>69</b>	5.1 Comment contribuer
34	3.1 Abris et Articles ménagers essentiels (AME)	<b>70</b>	5.2 Acronymes
36	3.2 Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)	<b>71</b>	5.3 Notes de fin



**DIAPANGOU/RÉGION DE L'EST**

Véronique (en orange), 15 ans, apprend à coudre une robe de bébé dans un espace ami des enfants à Diapangou, dans l'est du Burkina Faso, où des activités et un soutien psychosocial sont mis en œuvre pour les enfants déplacés.

Photo: UNICEF/Franck Dejongh

# Avant-propos du Coordonnateur Humanitaire

Le Burkina Faso est un pays aux multiples opportunités, au potentiel humain considérable, possédant une grande biodiversité géographique et d'abondantes ressources naturelles. Pourtant, depuis l'année 2019, ce pays à fort potentiel de développement socio-économique connaît une crise humanitaire importante. L'année 2023 a été particulièrement difficile pour les populations au Burkina Faso. Au cours du premier trimestre de l'année, le nombre de personnes déplacées internes dans le pays a dépassé les 2 millions, soit environ 10 % de la population totale. De nouveaux déplacements ont continué d'être signalés, et le nombre de civils touchés par des incidents de sécurité a augmenté de manière significative dans le pays. La protection des civils est donc, plus que jamais, d'importance.

L'insécurité alimentaire dans le pays est tout aussi inquiétante. Selon l'analyse du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (Integrated Phase Classification - IPC) de novembre 2023, environ 3 millions de personnes sont actuellement confrontées à une insécurité alimentaire sévère et aiguë. La malnutrition aiguë touche 1,3 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans. Enfin, des épidémies de rougeole, de dengue et de paludisme continuent de faire des ravages considérables.

En ma qualité de coordinateur humanitaire a.i. depuis juin 2023, je suis témoin de la solidarité des peuples Burkinabè, malgré tous les défis humanitaires et sécuritaires auxquels ils sont confrontés. La mobilisation des organisations nationales et locales, la générosité des communautés d'accueil pour soutenir les déplacés et la résilience des populations affectées sont remarquables. Je voudrais par ailleurs souligner que le Burkina Faso continue d'être une terre hospitalière pour les personnes fuyant les conflits ou les catastro-

phes naturelles. Le pays héberge actuellement plus de 37 000 réfugiés en provenance des pays voisins.

En 2024, sur les 6,3 millions de personnes dans le besoin, la communauté humanitaire a pour objectif de porter assistance à 3,8 millions de personnes, les plus vulnérables à travers le pays, avec un besoin financier estimé à 935 millions de dollars américains. Pour cette année, la stratégie de réponse continuera à se concentrer sur les conséquences des impacts humanitaires qui définissent l'analyse de sévérité intersectorielle : mouvements de population, insécurité alimentaire, malnutrition, épidémies et incidents de protection.

Il convient de noter que le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2024 est le résultat d'une stricte priorisation. Ce plan ne couvre pas tous les besoins humanitaires du pays ; il cible plutôt strictement les besoins les plus critiques. Les besoins réels de financement pour la réponse humanitaire dans l'ensemble au pays sont bien plus élevés. Pour rappel, le HRP est une présentation de la planification de la réponse coordonnée et stratégique, élaborée par la communauté humanitaire en consultation avec le Gouvernement. Ce plan ne substitue pas le Plan National de Réponse Humanitaire (PNRH) du Gouvernement ; il contribue plutôt au PNRH qui définit un cadre global de la réponse à la crise humanitaire. Nous nous engageons de renforcer la complémentarité et la synergie des deux plans afin d'assister les populations en besoin aiguë de manière efficace et efficiente.

Je voudrais également réitérer que durant le processus de planification et de réponse humanitaire, l'alignement est toujours assuré entre le HRP et le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement (UNIDAP) 2023-2025, afin de rendre opérationnel le nexus humanitaire – développement - paix. Le nexus

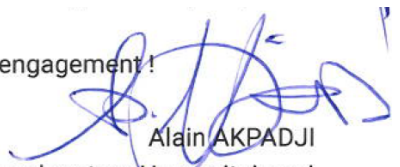
est aussi impératif pour assurer des solutions durables, et je m'engage à ce que la mise en œuvre du HRP soit flexible et alignée sur d'autres plans, tels que le Plan National du Relèvement.

Au nom des personnes contraintes de vivre dans des conditions précaires en raison de l'insécurité et de ses conséquences humanitaires, je tiens à remercier les donateurs pour leur générosité et les exhorte à continuer d'accorder une attention particulière au Burkina Faso. En effet, leurs contributions financières sont essentielles tant pour les opérations humanitaires que pour les actions de relèvement. Je voudrais aussi remercier les autorités nationales et régionales pour leur collaboration continue avec les partenaires humanitaires afin d'aligner le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi. Cet effort conjoint permet de sauver la vie des personnes les plus affectées, en particulier celles qui vivent dans les zones difficiles d'accès et à contribuer à préserver la dignité humaine. Pour cette année encore, l'accès des

acteurs humanitaires aux populations dans le besoin et l'accès de celles-ci aux services sociaux de base demeure encore essentielle.

Je réaffirme l'engagement collectif de la communauté humanitaire à fournir assistance et protection, en plaçant les communautés affectées dans toute leur diversité au centre de la réponse fournie tout en veillant à la transparence et à la redevabilité. Nous travaillerons aussi de manière collective afin que l'aide humanitaire vienne compléter les activités qui permettent aux populations de se développer et de prospérer.

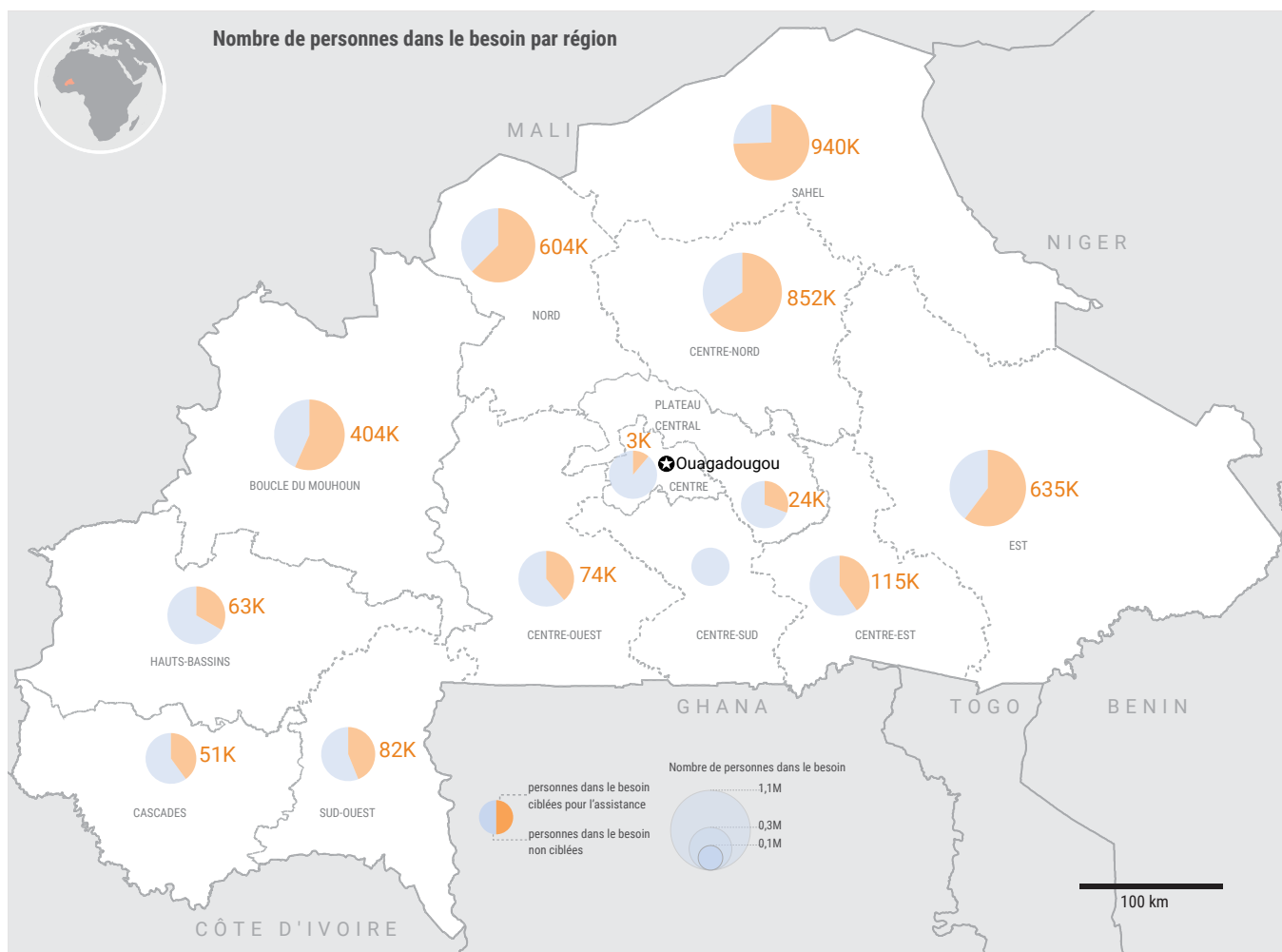
Merci beaucoup pour votre engagement !



Alain AKPADJI  
Coordonateur Humanitaire a.i.  
Burkina Faso

# Aperçu du Plan de réponse

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN DE RÉPONSE
<b>6,3M</b>	<b>3,8M</b>	<b>\$935M</b>	<b>115</b>



## PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN 2024

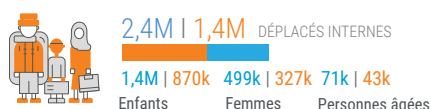
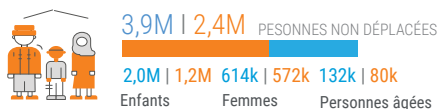
**OS1:** 3,4 millions de personnes recevront une aide humanitaire d'urgence intégrée et opportune, répondant à leurs besoins critiques en matière de bien-être physique et mental, notamment ceux des enfants, des femmes et personnes vivants avec en situation de handicap.

**OS2:** 1,2 millions de personnes bénéficieront d'une aide humanitaire qui améliore leur accès aux services sociaux de base de manière digne, adaptée à leurs besoins.

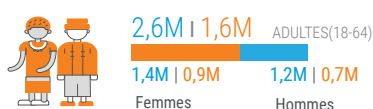
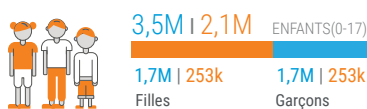
**OS3:** 1,6 millions de personnes seront protégées et respectées sans distinction de sexe, d'âge ou de handicap.

	<b>FEMMES</b>	<b>ENFANTS</b>	<b>EN SITUATION DE HANDICAP</b>
<b>PERSONNES CIBLÉES PAR VULNÉRABILITÉ</b>	<b>950K</b>	<b>2,1M</b>	<b>577K</b>

**RÉPONSE HUMANITAIRE PAR GROUPE CIBLE**



**RÉPONSE HUMANITAIRE PAR SEXE ET ÂGE**



**BESOINS FINANCIERS, PROJETS ET PARTENAIRES DANS LE PLAN**



**BESOINS FINANCIERS, PERSONNES DANS LE BESOIN ET PERSONNES CIBLÉES PAR CLUSTER**

SECTEUR / CLUSTER	BESOIN EN USD(\$)	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	% DE CIBLE CONTRE BESOIN
Sécurité alimentaire	368,9M	3,8M	2,8M	74%
Eau Hygiène et Assainissement	98,9M	3,7M	1,8M	49%
Protection de l'enfant	62,5M	2,0M	0,8M	38%
Education	61,3M	2,2M	0,9M	43%
Abris et AME*	58,3M	2,8M	0,6M	21%
Santé	55,7M	3,5M	1,6M	46%
Nutrition	55,4M	1,5M	0,7M	49%
Réfugiés	52,3M	37k	37k	100%
Logistique	40,0M	-	-	-
Violence Basée sur le Genre	31,9M	1,3M	0,5M	40%
Protection Générale	26,1M	3,7M	1,4M	37%
Gestion des Sites d'AT*	11,2M	1,1M	0,5M	44%
Coordination	7,6M	-	-	-
Logement Terre et Biens	2,4M	1,9M	0,5M	28%
Lutte Anti-Mines	2,3M	1,7M	0,2M	12%

\* AME: Articles ménagers essentiels - AT: d'Accueil Temporaire  
NOTE: Certains chiffres sont arrondis



# Contexte et impact de la crise

## Contexte

**Le Burkina Faso traverse une crise humanitaire exacerbée par l'insécurité et les impacts liés au changement climatique.** Avec 2,1 millions de personnes déplacées internes (PDI) enregistrées en mars 2023<sup>1</sup> et les nouveaux déplacements continus après avril 2023 rapportés par les autorités régionales,<sup>2</sup> la situation sécuritaire reste préoccupante et affecte l'ensemble des 13 régions que compte le pays. La sévérité des besoins a sensiblement augmenté en 2023 nécessitant une réponse humanitaire adaptée en 2024. Au total 219 sur 351 communes (62 %) sont au niveau de sévérité 3 et plus selon le cadre intersectoriel d'évaluation des besoins<sup>3</sup>. En 2024, environ 6,3 millions de personnes, soit une personne sur quatre dans le pays, a besoin d'une aide humanitaire, comparé aux 4,7 millions de personnes en 2023 (augmentation de 35 %).

**En 2023, le contexte sécuritaire du Burkina Faso a continué de générer plusieurs formes de violence impactant les populations civiles.** Selon les données du monitoring de protection inter agences (Projet 21), de janvier à septembre 2023, les régions les plus affectées par les incidents de protection sont le Sahel (20 %), l'Est (20 %), la Boucle du Mouhoun (17 %), le Centre-Nord (14 %), le Centre-Est (11 %) et le Nord (8 %). Parallèlement, entre le premier et le troisième trimestre 2023, le monitoring de protection inter agences a enregistré une augmentation substantielle d'incidents de protection dans les régions du Sud-Ouest (+ 667 %), dans la Boucle du Mouhoun (+ 216 %) et dans les Hauts-Bassins (+ 200 %).

## Chocs

**Les principaux chocs identifiés sont l'insécurité et les effets des aléas climatiques tels que les inondations, les vents violents et la sécheresse.** Ces chocs sont indissociables, s'accumulent les uns aux autres, et leurs impacts se combinent pour aggraver la vulnérabilité

des populations déjà en conditions humanitaires précaires. De fait, l'insécurité expose la population à une plus grande vulnérabilité, les obligeant à se déplacer. Les déplacements forcés principalement dus aux chocs sécuritaires sont de plus en plus nombreux, prolongés, multiples, et s'orientent de plus en plus vers les zones urbaines<sup>4</sup>. À cela s'ajoutent d'autres chocs, tels que les inondations et la sécheresse, qui impactent particulièrement les personnes déjà vulnérables. En effet, les PDI sont particulièrement affectées par les inondations, car ils vivent souvent dans un abri d'urgence. En 2023, entre la mi-juillet et août 2023, 24 enfants sont décédés au cours de leurs déplacements emportés par les eaux. De même, la sécheresse entraîne des conséquences sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en aggravant l'accès déjà limité aux moyens de subsistance agro-pastorales. Bien que l'ampleur de ces chocs puisse être considérée comme limitée, elle devient significative lorsqu'elle est combinée aux conséquences de l'insécurité.

## Impacts

**La violence impactant les civils : un effet dévastateur sur les plus vulnérables.** De janvier à octobre 2023, l'impact sur les civils a augmenté de 65 % par rapport à la même période de l'année 2022 (passant de 2 687 cas à 4 425 cas)<sup>5</sup>. De plus, de janvier à octobre 2023, 142 incidents liés aux Engins Explosifs Improvisés (EEI) ont été enregistrés, entraînant 254 victimes (118 décès et 136 blessés), dont 65 % étaient des civils. La proportion de victimes civiles (statistiques annuelles) a augmenté de 36 % à 45 % entre 2019 et 2022.<sup>6</sup>

**La stratégie d'isolement de la population civile s'intensifie par la destruction des infrastructures ou la pose des EEI/engins explosifs sur les voies d'accès aux communautés.** L'environnement de protection des populations civiles au Burkina Faso se dégrade en raison de la persistance des chocs sécuritaires

majeurs. Environ 0,8 million d'enfants sont touchés par la fermeture de 5 478 établissements scolaires, représentant 21 % de l'ensemble des structures éducatives du pays.<sup>7</sup> De même, 778 formations sanitaires sur 2,117 (37 %) sont fermées ou fonctionnent partiellement dans 10 des 13 régions du pays, privant près 3,6 millions de personnes d'accès aux soins de santé. Entre janvier et septembre 2023, neuf attaques directes contre les services de soins de santé ont été enregistrées, faisant deux victimes et détruisant ou volant 17 ambulances.<sup>8</sup> Par ailleurs, 117 formations sanitaires ont été saccagées. En 2023, 43 infrastructures d'eau ont été sabotées lors de 33 attaques entre janvier et août 2023, affectant l'accès à l'eau de plus de 144 000 personnes.<sup>9</sup>

**Près de 3 millions estimées en insécurité alimentaire et nutritionnelle.** Selon le Cadre Harmonisé (CH) de novembre 2023, la projection de la période de soudure annuelle (juin-août 2024) estime que près de 3 millions de personnes seraient confrontées à des situations d'insécurité alimentaire et nutritionnelle au cours de cette période, dont 425 349 personnes en phase IPC 4 [urgence]. La malnutrition aiguë met en danger la

vie de plus de 1,3 millions de personnes, notamment les filles et garçons de moins de 5 ans, ainsi que les femmes enceintes et allaitantes. Dans la récente évaluation SMART Rapid menée en juin - juillet 2023, sur les 25 localités enquêtées, 22 sont dans une situation d'urgence de malnutrition aiguë globale (MAG), avec des taux de prévalence élevés et très élevés. De plus, 17 localités sur 25 enquêtées présentent une prévalence de la malnutrition aiguë sévère (MAS) supérieures à 2 %.

#### OUAHIGOUYA/RÉGION DU NORD

Un groupe d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.  
Photo: OCHA/ Pierre Peron



### Tendance historique

Entre 2016 et 2024, le nombre de personnes en situation de besoin et ciblées a quasiment quadruplé. En 2024, l'analyse des besoins humanitaires a estimé 6,3 millions de personnes dans le besoin dont 3,8 millions de personnes ciblées (parmi lesquelles, 25 % sont des femmes, 55 % des enfants et 15 % des personnes handicapées), ce qui représente une augmentation de 35 % pour le nombre de personnes dans le besoin et 23 % pour la cible, par rapport à 2023.

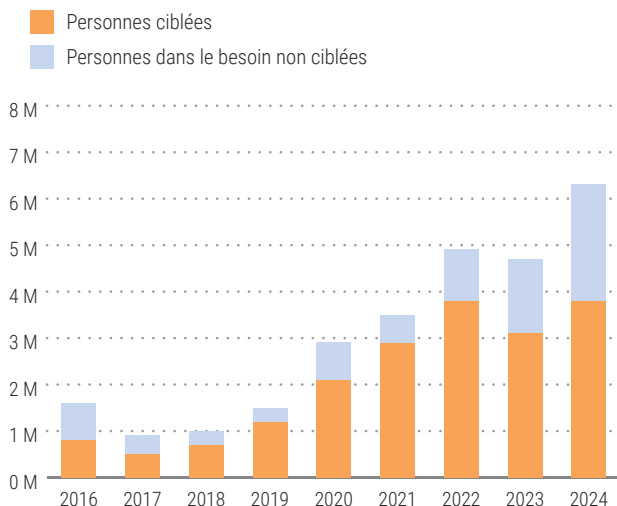
L'augmentation de la population dans le besoin en 2024 s'explique par deux facteurs majeurs : l'extension géographique de la crise, et l'augmentation de la sévérité des besoins due à la détérioration de la crise humanitaire. En 2024, l'analyse des besoins s'est étendue à l'échelle nationale, couvrant les 13 régions du pays, alors qu'elle ne concernait que 11 régions en 2023. En ce qui concerne le ciblage, c'est le résultat d'une priorisation stricte, ceci expliquant pourquoi le nombre de personnes ciblées n'a pas augmenté dans

les mêmes proportions que celles des personnes dans le besoin en 2024, comparé à 2023.

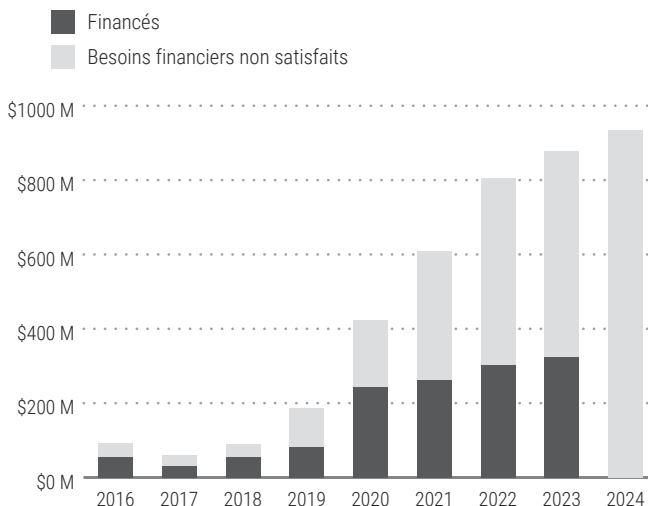
Le besoin de financement est en constante augmentation depuis 2017, passant de 61,1 millions à 935 millions en 2024. Cela reflète l'augmentation des besoins et, ces dernières années, l'augmentation du taux d'inflation, ainsi que le coût des opérations aériennes, en particulier en 2023 et 2024.

Le financement de la réponse humanitaire reste insuffisant. Les besoins financiers du HRP 2023 s'élevaient à 877 millions de dollars, mais seulement 36,5 % de ce montant ont été reçu au 31 décembre 2023. Depuis 2021, les HRP au Burkina Faso ont été financés à moins de 50 %, ce qui démontre toutes les difficultés auxquelles la communauté humanitaire fait face pour mobiliser les fonds nécessaires afin d'assister les plus personnes vulnérables aux crises liées à l'insécurité et aux catastrophes naturelles.

**NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN VS CIBLÉES**



**FONDS REQUIS (US\$)**



# Partie 1: Priorités stratégiques de la réponse

---

## OUAHIGOUYA/RÉGION DU NORD

Abris d'urgence au profit des PDI et réfugiés maliens à Ouahigouya  
Photo: OIM/Vincent Kiendrébégo



## 1.1

## Hypothèses de planification et portée du HRP

### Hypothèses de planification

Les chiffres de planification du Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2024 sont estimés sur la base de la situation humanitaire du dernier trimestre 2023, avec la projection en supposant que la nature de la crise multidimensionnelle et les défis au Burkina Faso n'auront pas de changement structurel. Si la situation en 2024 connaissait un changement important, y compris celui des solutions durables, il pourrait être nécessaire d'actualiser ou de réviser le plan.

Selon le HNO de 2024, plus de 6,3 millions de personnes auront besoin d'assistance humanitaire. Ce chiffre comprend le nombre estimé de personnes déplacées internes (PDI), soit 2,4 millions de personnes, utilisé à des fins opérationnelles. Cette estimation est basée sur le dernier nombre officiel des PDI du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) datant de mars 2023 qui s'élève à 2,1 millions, ainsi que sur les chiffres de dénombrement faits par les autorités régionales rapportés après le mois d'avril 2023. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'un chiffre officiel, mais d'une estimation à utiliser uniquement pour la planification opérationnelle.

Les autres estimations des besoins et la planification de la réponse sont également basées sur la situation du dernier trimestre 2023, en supposant que les tendances en matière de sécurité et de changement climatique se poursuivent.

En plus des contraintes de sécurité, les inondations, la sécheresse et les épidémies potentielles s'ajoutent aux défis humanitaires, affectant davantage les conditions humanitaires des populations touchées, y compris la mobilité, et l'accès aux ressources essentielles.

### Portée du HRP

La crise humanitaire au Burkina Faso affecte l'ensemble du pays, mais elle est particulièrement grave dans six régions notamment le Sahel, le Centre-Nord,

le Nord, l'Est, le Centre-Est et la Boucle du Mouhoun. Elle a entraîné un déplacement massif des populations et un effondrement des services sociaux de base. Il est à noter par ailleurs que le HRP 2024 a élargi le champ géographique, notamment à la partie Ouest du pays (Hauts-Bassins, Cascades et Sud-Ouest).

Une analyse intersectorielle a identifié 219 communes présentant des besoins humanitaires de gravité 3 à 4, selon la méthodologie JIAF 2.0. Ces communes, réparties dans 11 régions, serviront de zones de concentration pour les efforts humanitaires en termes de la réponse en 2024. La priorisation a été établie en fonction de divers facteurs, notamment le niveau d'accessibilité, la présence de personnes déplacées internes, l'interruption des services sociaux de base (santé, eau, éducation etc), la présence de personnes en insécurité alimentaire et les contraintes d'accès, etc. Pour renforcer le ciblage, l'Inter Cluster Coordination Group (ICCG) a porté son attention sur les personnes les plus vulnérables, et la mise en œuvre d'une réponse humanitaire efficace pour 3,8 millions de personnes ciblées.

Il est à noter que l'indisponibilité d'informations et des données précises et détaillées sur les besoins humanitaires des populations dans les zones difficiles d'accès, en particulier dans les localités en dehors des chefs-lieux communaux, a été l'un des principaux obstacles à l'analyse des besoins et par conséquent, au processus de planification et de priorisation dans lequel la cible du HRP a été estimée. De ce fait, le ciblage du HRP a eu une certaine limite.

## 1.2

# Objectifs stratégiques et approche de réponse

### Objectif stratégique 1

**En 2024, 3,4 millions de personnes recevront une aide humanitaire d'urgence intégrée et opportune, répondant à leurs besoins critiques en matière de bien-être physique et mental, notamment ceux des enfants, des femmes et personnes en situation de handicap .**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMME	ENFANTS	HANDICAPÉES
<b>5,2M</b>	<b>3,4M</b>	<b>848K</b>	<b>1,9M</b>	<b>515K</b>

#### Justification et résultats attendus

**Cet objectif a pour but de « sauver des vies »**, répondre aux besoins immédiats et critiques des populations vulnérables confrontées au déplacement forcé, à l'insécurité alimentaire, la malnutrition, le manque de protection, catastrophes naturelles, etc. Dans ce contexte, le rôle du mécanisme de la réponse rapide est essentiel pour sauver des vies des groupes les plus vulnérables, les enfants, les femmes et les personnes vivant avec handicap.

**Les résultats attendus de cet objectif** incluent la fourniture d'une aide humanitaire opportune et intégrée sur la base du paquet minimum multi-sectoriel de l'ICCG, couvrant les besoins essentiels tels que la nourriture, l'abri, l'eau potable, les soins médicaux d'urgence et le soutien psychosocial. Une attention particulière est accordée à l'équité dans l'accès aux services humanitaires, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables.

## Objectif stratégique 2

**En 2024, 1,2 millions de personnes bénéficieront d'une aide humanitaire qui améliore leur accès aux services sociaux de base de manière digne, adaptée à leurs besoins.**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMME	ENFANTS	HANDICAPÉES
<b>4,8M</b>	<b>1,2M</b>	<b>306K</b>	<b>681K</b>	<b>186K</b>

### Justification et résultats attendus

**Cet objectif pour l'année 2024 vise à améliorer l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base.** Cet objectif complète l'objectif stratégique 1, en se projetant sur le long terme. En raison de l'insécurité, l'accès aux services sociaux de base est constamment limité aux déplacés internes et communautés hôtes à revenu faible (fermetures des structures sanitaires, des écoles, attaques contre les points d'eau). De plus, les déplacements prolongés et urbanisés exercent davantage de pressions sur les communautés hôtes qui partagent les services sociaux de base déjà surchargés

et les ressources limitées. Dans ce contexte, l'objectif cherche à garantir un accès digne, adapté aux besoins.

**Les résultats attendus de cet objectif** incluent l'amélioration de l'accès digne et protecteur aux services essentiels par les déplacés internes et les personnes les plus vulnérables dans les communautés hôtes. La création d'un environnement protecteur et renforcement de la résilience des communautés touchées pour mieux faire face aux crises futures. Cette approche permet aux individus et aux communautés de retrouver leur autonomie de manière durable.

#### BOULSA/RÉGION DU CENTRE-NORD

Déplacé interne, le vieux Rimpasambda se demandant à quand la fin du déplacement.  
Photo: OCHA/ Bénédicte Bama Toé



## Objectif stratégique 3

**En 2024, 1,6 millions de personnes seront protégées et respectées sans distinction de sexe, d'âge ou de handicap.**

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMME	ENFANTS	HANDICAPÉES
<b>4M</b>	<b>1,6M</b>	<b>388K</b>	<b>865K</b>	<b>236K</b>

### Justification et résultats attendus

L'objectif stratégique 3 pour l'année 2024 se fixe pour mission l'amélioration de la protection et du respect des droits humains des déplacés internes et des communautés vulnérables sans aucune forme de distinction. Cette orientation découle d'une prise en compte des violations graves des droits humains dans le pays, notamment en raison de l'insécurité et des déplacements massifs. Les femmes, les enfants,

les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont la cible de violences et d'abus.

Les résultats attendus de cet objectif englobent la préservation des droits fondamentaux, la mise en place de mesures de prévention des violations de toute forme des droits, l'instauration de mécanismes de réponse, l'inclusion de tous sans distinction, et la création d'un environnement sécurisé où la dignité de chacun est respectée.

#### CITÉ COMMUNALE DE KAYA/RÉGION DU CENTRE-NORD

Vue aérienne de la cité communale de Kaya avec de nouveaux habitats pour les personnes déplacées.

Photo: ONU Habitat/Sheila Sandouidi





## 1.3

## Méthodologie de calcul des coûts

En 2024, le besoin financier du Plan de Réponse Humanitaire (HRP) au Burkina Faso a été calculé sur la base de coût unitaire (Unit Based Costing).

Il s'agit d'abord de déterminer un coût moyen pour chaque activité humanitaire par Cluster. Ensuite, ce coût est multiplié par le nombre de personnes ciblées pour obtenir un besoin financier global. Cette approche permet de prendre en compte à la fois les coûts variables et les coûts fixes des activités humanitaires.

Ensuite, les partenaires sont sollicités pour détailler leurs projets en utilisant l'outil en ligne "Module de Projet". Ce module permet aux partenaires humanitaires de saisir des informations détaillées sur leurs projets, telles que les coûts, les activités prévues, et les bénéficiaires. Ces informations sont ensuite utilisées pour assurer une planification coordonnée au sein

de chaque cluster, tout en permettant un suivi de la réponse, y compris un suivi financier sur le Système de suivi financier (FTS).

En ce qui concerne le Cluster Logistique et la Coordination, leurs besoins financiers ont été calculés en fonction des coûts totaux estimés des projets visant à couvrir les activités prévues dans le HRP en mettant l'accent sur les activités liées à la réponse d'urgence et les services communs afin d'améliorer la qualité de la réponse.

En 2024, pour la majorité des Clusters, les coûts unitaires ont augmenté, principalement en raison du taux d'inflation, ainsi que des coûts de transport (intégré dans le UBC sectoriel) dans le contexte où certains Clusters dépendent fortement des opérations aériennes qui sont très coûteuses.

### LORUM/RÉGION DU NORD

Distribution de vivres alimentaires aux ménages vulnérables  
Photo: Save The Children Burkina/Abdoul Karim Lagafou



# 1.4 Capacité opérationnelle et accès

## Capacité opérationnelle

Le cartographie des capacités opérationnelles met en évidence la concentration des acteurs dans les régions du Centre-Nord, du Sahel, du Nord et de l'Est. A l'exception de la Boucle du Mouhoun, il y a une présence bien moindre des acteurs humanitaires dans les autres

régions où les besoins humanitaires se sont densifiés ou ont émergé. Une lecture croisée des données disponibles montre aussi que la présence physique des partenaires ne garantit pas la réponse opérationnelle en 2023.

**PARTENAIRES OPÉRATIONNELS**

**147**

**TENDANCE (2019 - 2023)**

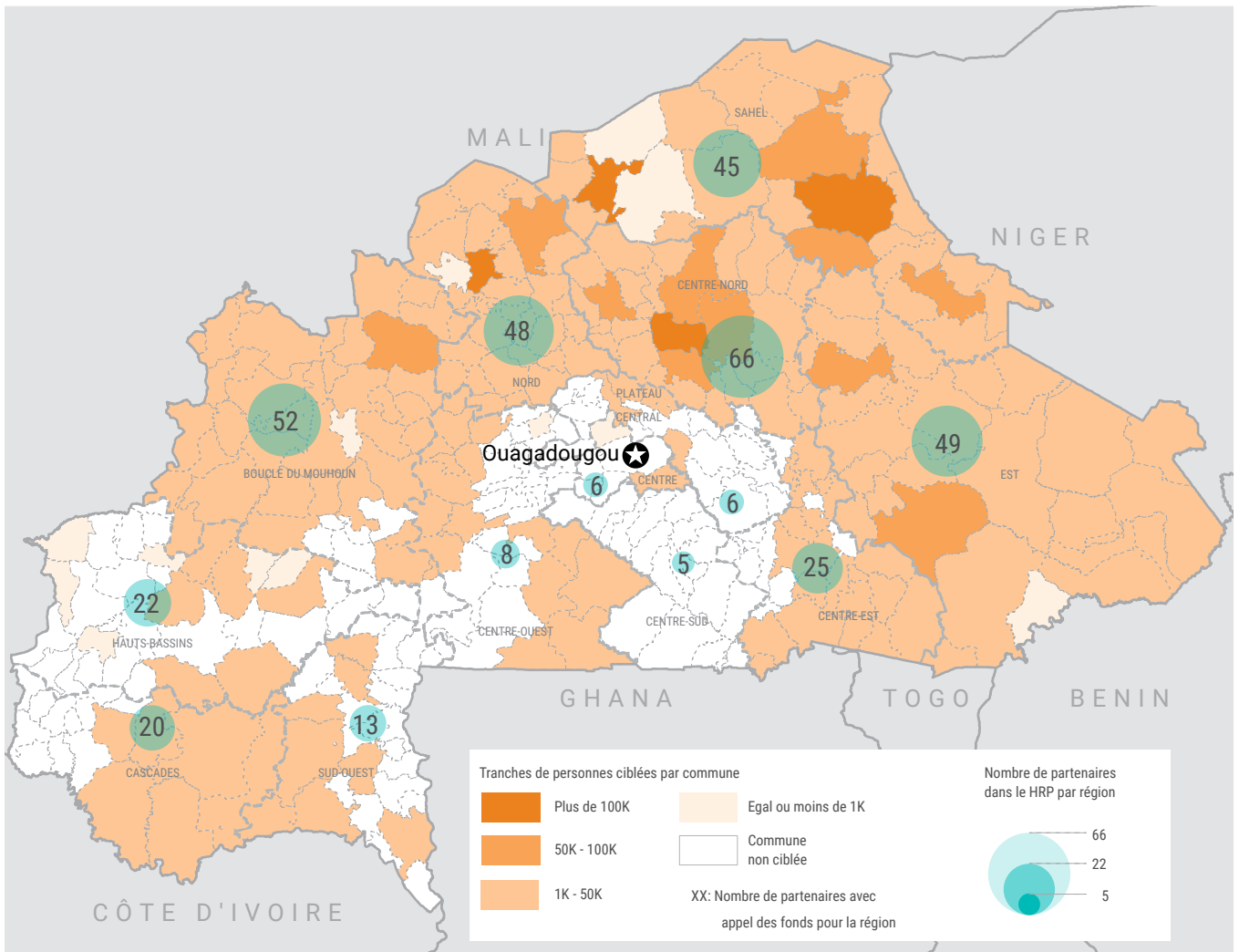


**PARTENAIRES APPELANT LES FONDS DANS LE HRP**

**116**

**INCIDENTS DE SÉCURITÉ (JAN - DÉC 2023)**

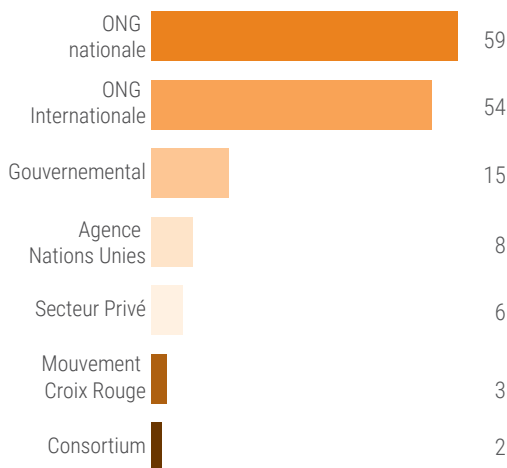
**1 699**



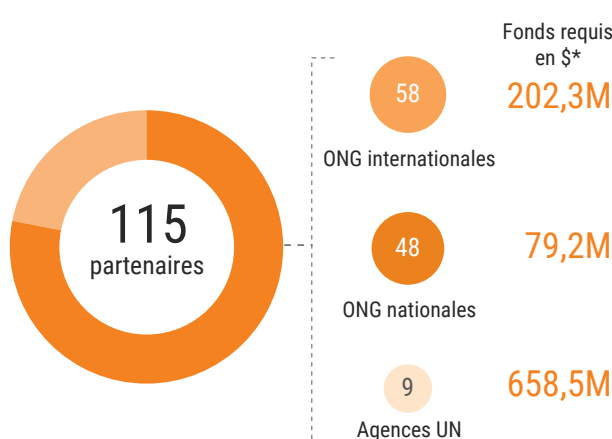
### Présence opérationnelle des partenaires humanitaires 2023



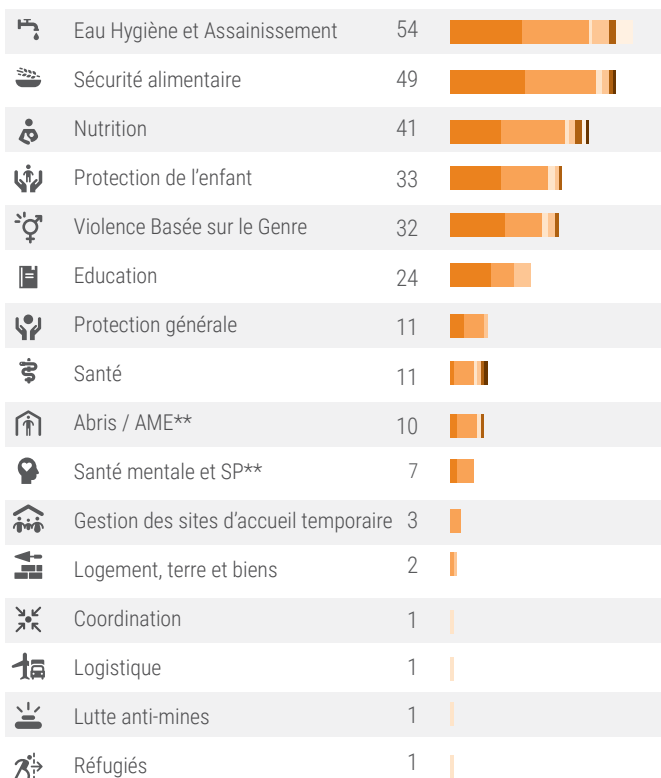
**147** partenaires intervenant dans le pays



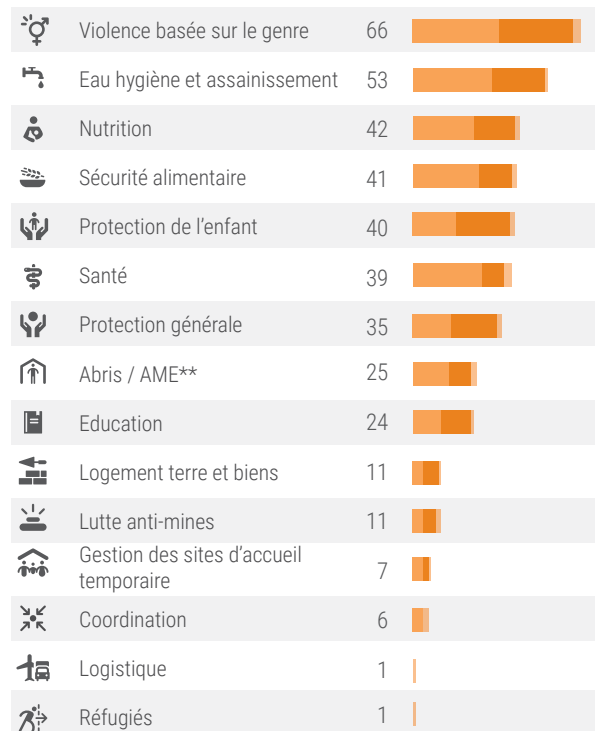
### Nombre de partenaires dans le plan de réponse 2024



### Nombre d'organisations intervenant dans le plan de réponse 2023 par cluster et type



### Nombre d'organisations dans le plan réponse 2024 par cluster et type

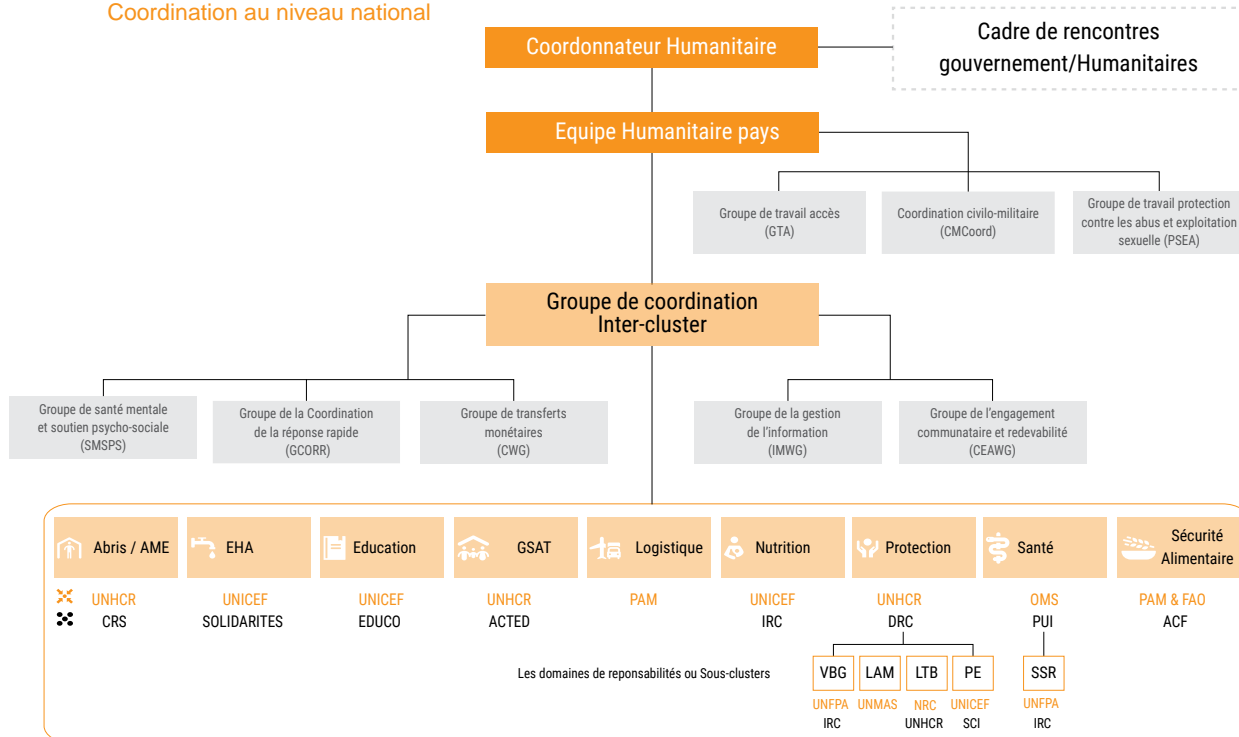


\* Répartition des besoins financiers par type d'organisation sur la base des projets soumis par les partenaires dans la plate «Project Module».

\*\* AME: Articles Ménagers Essentiels SP: Soutien psychosocial

### Architecture de la coordination humanitaire

#### Coordination au niveau national



#### Coordination au niveau régional (6 régions)

	Boucle du Mouhoun	Centre Est	Centre Nord	Est	Nord	Sahel
Abris / AME			○	○	●	○
EHA	○	○	○	○	○	○
Education	○	○	○	○	○	○
GSAT	○		○	○	○	○
Logistique			●	●	●	●
Nutrition	○	○	○	○	○	○
Protection	○	○	●	○	○	●
LAM						○
LTB			○	○	○	○
PE	○	○	○	○	○	○
VBG	○	○	●	●	○	●
Santé	○	○	○	○	○	○
SSR			○			
Sécurité Alimentaire			○	○	○	○
CEAWG	○		○	○	○	○
CMCoord	○		○	○	○	○
CWG			○	○	○	○
GCOORR	○	○	○	○	○	○

AME: Articles ménagers - EHA: Eau hygiène et assainissement - GSAT: Gestion des sites d'accueil temporaire - LAM: Lutte antimines - LTB: Logement, terre et biens - PE: Protection de l'enfant - SSR: Santé sexuelle et reproductive - VBG: Violence basée sur le genre - AoR: Area of Responsibility

✘ Organisation en charge de la coordination du cluster ou des AoR

⚙️ Organisation co-coordonnatrice du cluster ou sous-cluster

● Avec une personne dédiée à la coordination

○ Avec une personne non dédiée à la coordination. Ayant d'autres responsabilités liées au programme de l'organisation

## Accès Humanitaire

Dans le contexte opérationnel actuel au Burkina Faso, l'accès humanitaire et la gestion de l'espace humanitaire sont les problématiques centrales. Les partenaires humanitaires sont confrontés à des défis importants en termes d'insécurité ; d'acceptance entravée par la désinformation et la mésinformation (rumeurs) sur le travail humanitaire. Un tel environnement plaide en faveur d'un plaidoyer accru auprès des autorités et d'un engagement communautaire par le biais du dialogue et du renforcement de capacités.

**Contraintes d'accès et mauvaise perception des acteurs humanitaires** : la mobilité des humanitaires sur les axes routiers, les contrôles irréguliers source d'insécurité, ainsi que les violences contre le personnel et les biens humanitaires - au moins 56 incidents sécuritaires ont impacté les acteurs humanitaires entre janvier et décembre 2023. Ils ont entraîné 4 pertes en vies, 3 blessés et 12 détentions du personnel humanitaire et la destruction des équipements humanitaires. Le transport aérien est devenu un enjeu crucial pour l'acheminement de l'aide et la mobilité du personnel humanitaire notamment dans les zones d'accès difficiles.

Le besoin d'utilisation des escortes militaires sur certains axes a limité l'accès humanitaire. Également, au cours de l'année 2023, il a été observé que la voie aérienne pouvait être aussi restreinte que la voie terrestre pour des raisons d'insécurité, des contraintes administratives, mais également en raison de mesures internes de sécurité liées aux pannes techniques et aux conditions météorologiques changeantes. Il convient d'ajouter que l'utilisation des espaces privés comme hélicoptères, dans certains cas, ont affecté les habitations voisines et ont entraîné des mécontentements de la population locale.

En dépit de tous ces défis, le cadre de coordination civilo-militaire (CMCoord), au niveau national et local, est en cours de redynamisation en collaboration avec les autorités. Cela s'est traduit, entre autres, par la reprise effective des réunions CMCoord à Ouagadougou en 2023, le partage d'information et le plaidoyer.

**Alternatives développées par les acteurs pour mitiger les contraintes d'accès** : En termes d'actions liées à l'accès, les acteurs humanitaires ont dû s'adapter progressivement à la situation en développant des stratégies pour atteindre les populations vulnérables. La continuité des actions humanitaires dans certaines zones à forts défis d'accès a été rendue possible par une combinaison de facteurs notamment : la présence de bases humanitaires dans les zones d'insécurité, la disponibilité du réseau téléphonique, la composition des équipes, l'utilisation de transport privé, la présence de relais communautaires, le partenariat avec les structures étatiques locales et l'adaptation des programmes dans le but de limiter au strict nécessaire le transport des intrants, etc.

En outre, de nombreuses alternatives aux convois militaires ont été conditionnées par la présence de l'Etat ainsi que par la présence de relais/volontaires/agents communautaires disposant d'un minimum de qualifications ou de compétences dans le domaine d'intervention. Le renforcement des capacités au niveau local (population hôte et population affectée) est venu soutenir ces efforts. Les défis d'accès ont requis davantage des cadres d'échanges de concertation et d'information entre acteurs humanitaires et acteurs étatiques civils et militaires à travers la CMCoord. Sur le plan logistique également, la communauté humanitaire a dû s'adapter via des services aériens humanitaires, une option qui reste extrêmement coûteuse et limitée ou par l'utilisation spontanée des prestataires privés pour ravitailler les zones d'accès difficile et apporter une réponse humanitaire bien que modeste par rapport à la demande.

**Les stratégies d'accès et l'exploitation des opportunités d'accès** sont des variables qui font toute la différence dans ce contexte. Il convient donc de privilégier l'engagement communautaire, d'intensifier le partage d'information au sein de la communauté humanitaire dans le but de renforcer le suivi et d'adapter autant que possible les stratégies d'accès. De même, le caractère jeune de la crise humanitaire au Burkina Faso fait du renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans la réponse humanitaire, une priorité

**L'espace humanitaire et le maintien du caractère civil et humanitaire des sites** restent un défi majeur pour la communauté humanitaire et les populations déplacées. En 2023, quatre attaques de sites ont été recensées sur l'ensemble du territoire, dont trois dans les régions du Centre-Nord et du Sahel. Ces attaques constituent une grave violation du caractère civil et humanitaire des sites, sachant que plus de 50 % des occupants sont des femmes, et 60 % sont des enfants, incluant des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette situation souligne que l'accès et la réponse humanitaire dans les sites peuvent être entravés lorsque ces espaces de protection pour les populations sinistrées subissent des représailles et intimidations. Leur agression peut également entraîner de nouveaux mouvements de populations, fragilisant ainsi leur protection et assistance.

Le non-respect du caractère civil et humanitaire des sites par les acteurs armés entrave ainsi l'aide humanitaire et par ricochet l'application des principes humanitaires. Dans leurs plaidoyers, les clusters Protection et Gestion des sites d'accueil temporaire (GSAT) vont continuer à promouvoir le maintien du caractère civil<sup>10</sup> et humanitaire des sites et espaces similaires afin de garantir la protection de la population et leur accès à l'aide humanitaire. Des partenariats (approche de la localisation) seront établis avec les populations déplacées et les hôtes à travers les comités de PDI/ comités mixtes, en première ligne pour qu'elles s'engagent véritablement à garantir le respect du caractère civil et humanitaire des sites.

#### DORI/RÉGION DU SAHEL

Les élèves jouant dans la cour de l'école.  
Photo: UNICEF/Amadou Boubacar Cisse



## 1.5

## Questions transversales : Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), Redevabilité envers les populations affectées/Engagement Communautaire (AAP/CE) / Genre/ Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)

### Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)

Pour adresser efficacement les défis liés à la PSEA au Burkina Faso, l'UNCT-HCT a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de sa [stratégie Inter-agences PSEA 2021-2024](#) et du [plan d'action inter-agences 2023](#) en intégrant des actions spécifiques de programmations sûres et de mitigation des risques d'exploitation et les abus sexuels (EAS) avec les différents secteurs et l'ICCG tant aux niveaux national que régional.

En plus du Réseau PSEA fort de 82 organisations membres, la structure de coordination inter-agences de la PSEA (UNCT-HCT) s'est renforcée par la création du comité de pilotage stratégique (UNCT-HCT) du mécanisme de plaintes. De plus, 5 cellules de Coordination régionales AAP-PSEA dans les 5 Hubs humanitaires sur le terrain renforcent les capacités de 320 comités communautaires de plaintes/feedback dans les régions affectées par la crise humanitaire en vue d'une réponse intégrée AAP-PSEA efficace, durable et connectée aux services VBG/PE conformément au [Protocole d'assistance centré sur les besoins et les droits des victimes EAS/VBG](#).

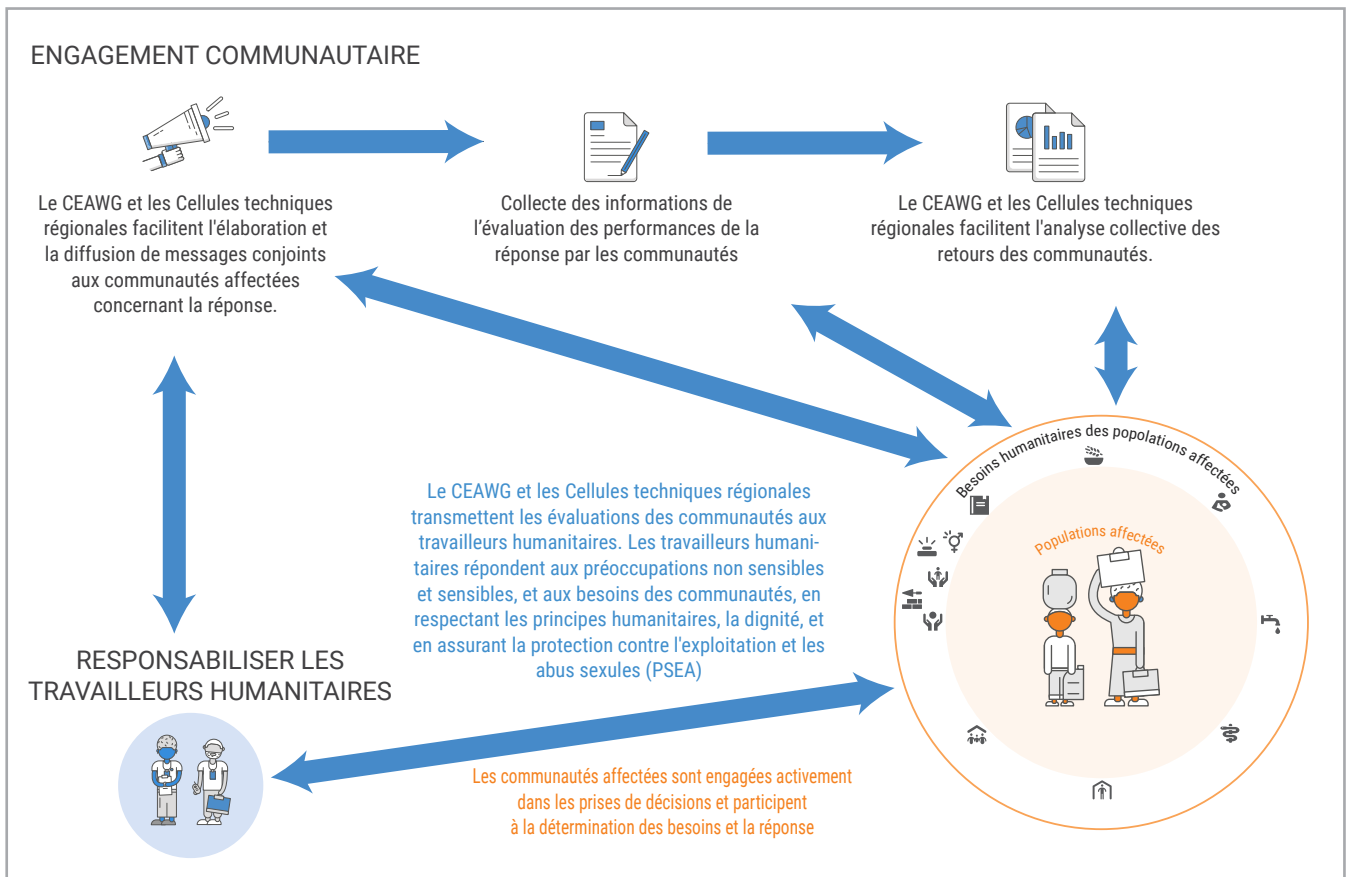
L'approche d'alerte précoce et de réponse rapide aux allégations d'EAS intègre 4 canaux de plaintes/feedback inter-agences, à savoir : (1) le canal inter-agences de messagerie vocal/orange 3-2-1 (Viamo/ géré par le HCR) ; (2) l'email confidentiel inter-agences [tolerancezero.bfaso@un.org](mailto:tolerancezero.bfaso@un.org) ; (3) le numéro vert gratuit du PAM et (4) un réseau de 320 comités communautaires de plaintes soutenus par les ONG et les organisations de la société civile (OSC) des femmes et des jeunes. Les SOPs de rapportage et le

protocole de partage d'informations sur les EAS ont été endossés/signés par toutes les organisations membres de UNCT-HCT au Burkina Faso. Un processus de renforcement des capacités des ONG nationales et des OSC notamment en gestion des investigations d'incidents d'EAS est en cours.

### Redevabilité envers les populations affectées/ Engagement Communautaire (AAP/CE : Accountability to Affected Populations and Community Engagement)

L'approche AAP/CE pour la réponse humanitaire au Burkina Faso en 2024 met l'accent sur la redevabilité collective et l'engagement communautaire en plaçant les besoins des communautés affectées au centre de l'action. Il convient de noter que dans le contexte du Burkina Faso, l'engagement communautaire est particulièrement critique pour l'accès humanitaire (voir la section sur l'accès humanitaire) car la mauvaise perception des partenaires humanitaires au sein des communautés affectées est l'une des contraintes opérationnelles.

Les axes clés de l'AAP/CE incluent la coordination à travers des groupes de travail nationaux et des cellules techniques infranationales, une communication bidirectionnelle avec un focus sur le partage d'informations, la collecte et l'analyse des retours des communautés, la fermeture de la boucle en fournissant des réponses aux communautés après avoir géré leurs commentaires, ainsi que le renforcement des capacités pour une meilleure compréhension de la thématique. Cette approche vise à garantir des informations de qualité et cohérentes pour les communautés.



La thématique de l'engagement communautaire et de la redevabilité est au cœur du Cycle de programme humanitaire (HPC) 2024, basée sur l'analyse conjointe de données collectées auprès des communautés affectées par le biais de l'évaluation des besoins multisectoriels (MSNA), des enquêtes de perception menées par des acteurs humanitaires et un sondage organisationnel sur la redevabilité initié par le Groupe de travail sur l'engagement communautaire et la redevabilité (CEAWG). Ces données définissent les besoins en information, les canaux de communication privilégiés, et les perceptions des communautés sur la qualité de l'aide humanitaire. Des indicateurs de redevabilité sont prévus pour mesurer les progrès tout au long du cycle.

Les résultats de la MSNA montrent que 85 % des ménages déplacés ayant reçu de l'assistance étaient satisfaits de l'aide humanitaire en 2023. 59 % se sentaient bien informés des procédures d'inscription, 49 % jugeaient les décisions transparentes, et 39 %

estimaient que l'aide est fournie de manière transparente au sein de leur communauté. De plus, 63% des suggestions concernant les services et biens ont reçu des réponses. Les appels téléphoniques (61 %), les interactions directes avec le personnel humanitaire (24 %), et les émissions radio (9 %) sont les principaux moyens de rapporter des plaintes. Concernant la redevabilité organisationnelle, 78 % des organisations disposent de mécanismes de collecte de feedback et 60 % collectent en permanence des retours des communautés. Ces résultats montrent l'effort fourni par la communauté humanitaire et les besoins d'amélioration dans la qualité de réponse.

Le CEAWG envisage d'agréger, analyser et diffuser les informations collectées pour créer des synergies et des processus collectifs dans la gestion des feedbacks et des plaintes à l'échelle de la réponse humanitaire.



## Genre

Les stratégies prévues pour le renforcement d'intégration du genre dans la réponse humanitaire sont basées sur la feuille de route élaborée par le réseau Genre. L'une des priorités est de renforcer la collecte des données désagrégées par sexe, âge et handicap, ce qui est une étape essentielle pour comprendre les besoins spécifiques des différents groupes de population. Les analyses de genre basées sur ces données permettront de développer des programmes et des services plus adaptés. L'utilisation d'outils sensibles au genre tels que le Marqueur de Genre et Âge (MGA) et la formulation d'indicateurs spécifiques au genre contribueront également à améliorer l'intégration de la perspective de genre dans la réponse humanitaire en 2024. Les analyses régionales spécifiques et la participation active des organisations de la société civile sont également des éléments importants pour garantir une réponse humanitaire inclusive et efficace.

## Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)

La Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS) est un domaine transversal et intégré dans différents secteurs (Protection Générale, Protection de l'Enfant, VBG, Santé, Education, Lutte Anti-Mines, etc). Ce domaine est particulièrement important dans le contexte au Burkina Faso où les besoins des populations affectées en termes de la SMSPS sont très élevés, principalement à cause de l'aggravation continue des violences liées à l'insécurité. Selon la MSNA, 65 % des ménages PDI présentent au moins un signe de détresse psychologique importante contre 42 % chez

les non PDI. Les régions où les problèmes SMSPS sont plus rapportés incluent Le Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Plateau Central, le Nord et le Sahel. C'est un service à offrir à la fois de manière autonome et également à intégrer dans plusieurs secteurs dans la réponse humanitaire.

Les objectifs principaux du Groupe de Travail Technique SMSPS au niveau national et régional sont (i) d'assurer le soutien psychosocial et psychologique des femmes, hommes, filles, garçons, incluant les personnes en situation de handicap, victimes de violations, vivant dans les communautés, sur les sites de déplacés, dans des lieux de regroupement, (ii) de promouvoir l'accès à des services promotionnels SMSPS au niveau communautaire et au sein des formations sanitaires, et (iii) de renforcer le plaidoyer auprès des clusters afin d'intégrer les services SMSPS dans leurs paquets d'activités et renforcer la collaboration. Dans le HRP 2024, les indicateurs de suivi du GTT SMSPS sont intégrés dans les indicateurs des clusters Santé et Protection, au vu de la nature de la transversalité de la question.

Les stratégies comprennent le renforcement des capacités des acteurs de première ligne, la sensibilisation aux SMSPS, le soutien psychosocial ciblé et la prise en charge psychiatrique. Il est également prévu un plaidoyer en faveur de l'intégration du soutien psychosocial et psychologique dans toutes les interventions humanitaires en 2024.

## 1.6

## Aperçu consolidé: Utilisation de transferts monétaires

En 2023, les acteurs humanitaires au Burkina Faso ont été confrontés à des contraintes qui ont considérablement limité le déploiement de l'assistance via les transferts monétaires (TM). Au dysfonctionnement des marchés et difficultés d'accès des prestataires des services financiers dans les zones à forts défis sécuritaires, se sont ajoutées des entraves administratives dans plusieurs régions du Burkina Faso. En effet, les TM (sectoriels et transferts monétaires à usage multiple [MPC]) ont d'abord été suspendus dans la région du Sahel (depuis janvier 2023), ensuite au Centre-Nord et Est (en mars) avant d'être rétabli à l'Est en avril. Malgré les efforts de plaidoyers par le Cash Working Group (CWG) et l'Equipe Humanitaire de Pays (HCT) auprès du Gouvernement et des autorités locales, des mesures additionnelles de suspension ont été prises depuis octobre 2023 sur instruction du ministère en charge de la sécurité et de l'administration du territoire touchant l'ensemble du pays y compris les programmes mis en œuvre par le Gouvernement. Ces mesures ont, au-delà des impacts significatifs sur les coûts et les délais de réponse, font que les zones les plus touchées par la crise humanitaire n'ont pas pu recevoir l'assistance adéquate au moment opportun surtout dans les régions du Sahel, Centre-Nord, Est, Boucle du Mouhoun et Nord.

Le CWG a, depuis mars 2023, appuyé le Gouvernement, à organiser des consultations nationales avec les autorités locales et acteurs humanitaires sur la mise en œuvre et la gestion des risques liés aux transferts monétaires ayant abouti au développement d'un document national dont l'objectif est d'harmoniser et encadrer l'utilisation des TM pour la réponse humanitaire, le relèvement et le développement. Le processus de la publication de ce document est en cours.

Dans ce contexte, les TM (sectoriel et MPC) représentent une part très faible du volume de l'assistance humanitaire au Burkina Faso. De janvier à octobre

2023, 55 partenaires ont rapporté l'utilisation de cette modalité et touché 1,6 million de personnes pour un montant total de 42 millions de dollars. Ce montant représente 13% du montant total du financement humanitaire reçu à la même période. Cette situation est due principalement aux mesures de suspension prises par les autorités et un sous rapportage par les partenaires. En 2022, les transferts monétaires ont représenté environ 12% de l'ensemble des dépenses humanitaires internationales au Burkina Faso.

Les transferts d'espèces à usages multiples ont été très peu utilisés par les partenaires (0,7 % de TM en fin octobre 2023) au Burkina Faso. Le CWG, en concertation avec l'ICCG, a donc pris la décision de ne pas créer une ligne budgétaire spécifique pour les MPC dans le HRP 2024.

En 2024, le CWG va concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités des services techniques de l'Etat et les partenaires opérationnels dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des effets des transferts monétaires ainsi que l'analyse des risques et des mesures de mitigation. En termes de plaidoyer, le CWG mettra un accent particulier sur la documentation et la vulgarisation des bonnes pratiques auprès des autorités et décideurs nationaux et locaux, sur les effets des transferts monétaires pour la réduction de la vulnérabilité et la promotion de l'inclusion financière et l'autonomisation des communautés ainsi que l'impact sur la redynamisation de l'économie locale. Le CWG continuera à améliorer la coordination et la qualité des interventions avec les TM à travers la redynamisation et/ou l'installation des CWG infranationaux, la production et la diffusion des analyses sur la faisabilité et pertinence (suivi des marchés, analyse des risques, cartographies des partenaires de services financiers) afin de soutenir les partenaires dans leur prise de décision sur l'utilisation des TM.

## 1.7

## Approche nexus

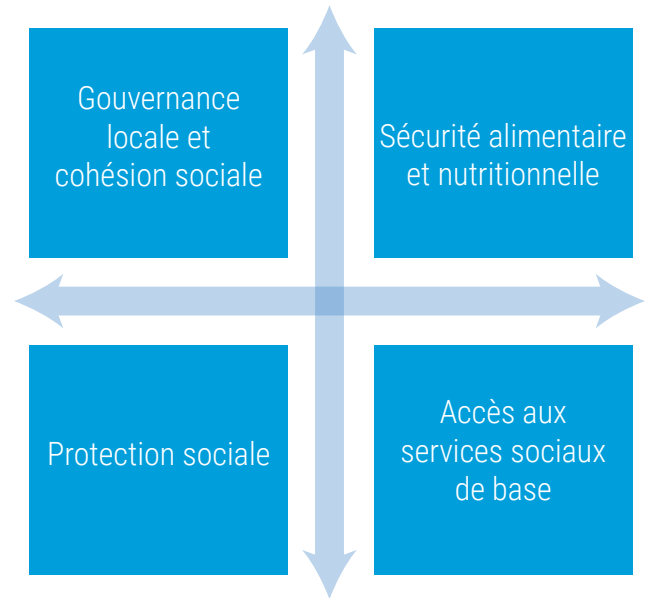
### Opérationnalisation de la coordination entre chaque pilier pour assurer une réponse efficace

L'approche nexus est l'aboutissement d'une série d'engagements de l'ONU avec le secteur humanitaire. Elle est matérialisée par la "Nouvelle méthode de Travail" (New Way of Working), inscrite dans le rapport "OneHumanity, Shared Responsibility" et publiée dans la phase préparatoire du Sommet humanitaire mondial de 2016. Les partenaires humanitaires tiennent compte de cette approche dans le contexte du Burkina Faso.

Deux avancées majeures ont été réalisées au cours de l'année 2023, à savoir l'adoption de l'UNIDAP, le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable du Burkina Faso 2023-2025, ainsi que la validation de quatre résultats communs parmi les parties prenantes au triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix, priorisant (1) la gouvernance locale et la cohésion sociale, (2) la sécurité alimentaire et nutritionnelle, (3) l'accès aux services sociaux de base, et (4) la protection sociale. Ces quatre résultats collectifs sont liés à la priorité sectorielle du HRP.

Non seulement la mise en œuvre de l'UNIDAP va se faire autour de ces 4 résultats collectifs, mais les efforts en matière de complémentarité entre l'humanitaire et le développement se sont également fait ressentir lors des procédures techniques. Saisissant cette opportunité de voir un alignement entre chaque domaine d'intervention, et particulièrement entre l'UNIDAP et le HRP, les acteurs impliqués s'engagent à poursuivre leurs efforts dans une approche nexus et à prioriser les activités conjointes pour l'année 2024.

Il convient de noter que le HRP 2024 priorise strictement les besoins humanitaires d'urgence, et le plan de développement couvre les besoins de personnes



vulnérables qui ne sont pas ciblées dans le HRP. Par exemple, le HRP ne couvre que les localités de sévérité 3 et plus. En outre, un plaidoyer est fait par les acteurs humanitaires pour que les localités de sévérité 1 et 2 soient appuyées par les acteurs de développement dans l'esprit du nexus. L'UNIDAP mentionne le soutien aux services sociaux de base, qui est également l'objectif stratégique 2 du HRP. Il ne s'agit pas d'une duplication, mais plutôt d'un lien entre les deux plans et d'un renforcement de la complémentarité en 2024.

## Partie 2: Suivi de la réponse

### DIBO/RÉGION DU SAHEL

Site de distribution d'eau numéro 1, secteur 4

Photo: MSF/Coulibaly Ahmed



## 2.1 Approche de suivi

En 2024, comme les années précédentes, l'outil RPM (Response Planning and Monitoring) sera utilisé pour collecter et compiler des données sur les réalisations du HRP par les partenaires humanitaires, en impliquant les clusters. Le suivi est organisé en trois niveaux.

1. Les clusters sont chargés du suivi des plans sectoriels, de l'identification des lacunes, et de la couverture géographique des acteurs en fonction des priorités.
2. Le Groupe de Coordination Inter Cluster (ICCG) assure un suivi multisectoriel optimal.
3. L'Equipe Humanitaire Pays (EHP) s'engage à maintenir un suivi global et stratégique de la réponse.

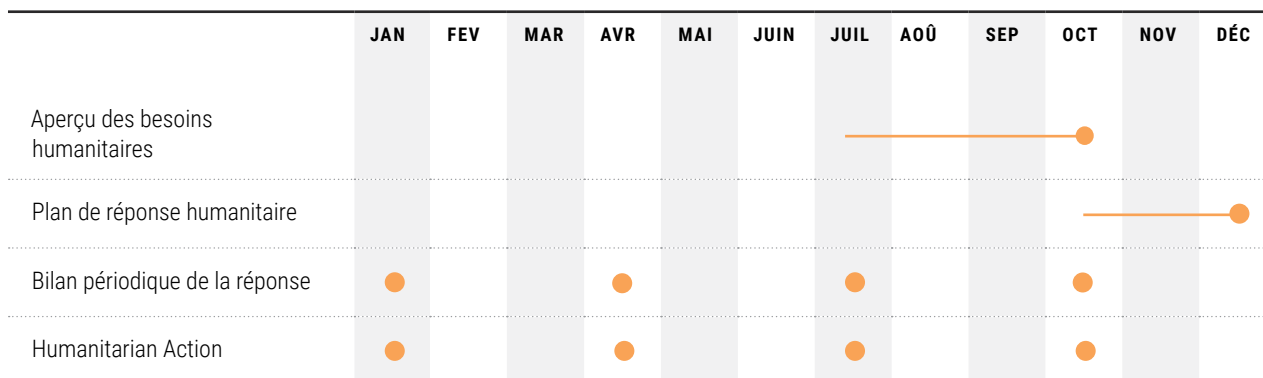
Il s'agit d'un processus continu qui nécessite une collecte régulière de données pour des ajustements en fonction des besoins, et de prendre des actions

conjointes sur le terrain, garantissant la redevabilité collective et la recherche de solutions aux défis rencontrés.

Les contributions financières sont enregistrées via le Service de suivi financier (FTS) géré par OCHA, tandis que Humanitarian Action permet un suivi intégré du financement et de la réponse.

Des missions périodiques de suivi et d'évaluation impliqueront des représentants des bénéficiaires et des autorités administratives au niveau décentralisé, avec un mécanisme de partage d'informations et d'échanges avec les bailleurs de fonds.

### Chronologie du cycle du programme humanitaire



## 2.2

# Objectifs stratégiques : indicateurs et cibles

**Objectif Stratégique 1** : En 2024, 3,4 millions de personnes recevront une aide humanitaire d'urgence intégrée et opportune, répondant à leurs besoins critiques en matière de bien-être physique et mental, notamment ceux des enfants, des femmes et personnes vivants en situation de handicap.

INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2023	CIBLE 2024	SOURCE	FREQUENCE DE COLLECTE
% de ménages ayant reçu une assistance humanitaire au cours des 12 derniers mois.	PDI : 73 % Non-PDI : 12 %	PDI : 75 % Non-PDI : 20 %	MSNA	Annuel
% de personnes qui pensent que l'aide reçue couvre leurs besoins les plus importants.	58%	70%	CEAWG/GTS	Annuel

**Objectif Stratégique 2** : En 2024, 1,2 millions de personnes bénéficieront d'une aide humanitaire qui améliore leur accès aux services sociaux de base de manière digne, adaptée à leurs besoins.

INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2023	CIBLE 2024	SOURCE	FREQUENCE DE COLLECTE
% de ménages ayant reçu une assistance, qui sont satisfaits de l'assistance reçue.	PDI : 81 % Non-PDI : 85 %	PDI : 90 % Non-PDI: 90 %	MSNA	Annuel
% de personnes qui se sentent informées sur l'assistance humanitaire.	59 % de personnes qui se sentent informées sur la manière de s'inscrire pour bénéficier de l'aide et des services 64 % de personnes qui se sentent informées sur les dates et heures de distribution	70%	CEAWG/ GTS	Annuel
# d'acteurs humanitaires formés en protection transversale, redevabilité, PSEA et planification basée sur les évidences.	572: CEAWG 2 319 : Genre et PSEA	700: CEAWG 5 000 : Genre et PSEA	Cluster Protection/ Cluster GSAT/ CWG/ CEAWG/ ICCG/ PSEA/ GBV AoR/ Réseau GIHA	Annuel

% de personnes ayant reçu une réponse à leurs suggestions ou plaintes, y compris les plaintes sensibles	63%	100%	CEAWG/ Réseau PSEA/ GTS	Annuel
---	-----	------	-------------------------	--------

**Objectif Stratégique 3** : En 2024, 1,6 millions de personnes seront protégées et respectées sans distinction de sexe, d'âge ou de handicap.

INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2023	CIBLE 2024	SOURCE	FREQUENCE DE COLLECTE
% de ménages qui sont satisfaits du comportement des acteurs humanitaires dans leur zone	PDI : 82 % Non-PDI : 84 %	PDI : 100 % Non-PDI: 90 %	MSNA	Annuel
% de ménages rapportant avoir eu des barrières d'accès à l'assistance (Parmi ceux qui ont reçu une aide)	PDI : 8 % Non-PDI : 2 %	0%	MSNA	Annuel
% des personnes insatisfaites du comportement des travailleurs humanitaires dans leur zone (Echange d'argent contre une inscription sur une liste ; Echange d'argent contre une réception d'assistance ; Faveurs sexuelles contre une inscription sur une liste ; Faveurs sexuelles contre une réception d'assistance ; Fraudes ; Manque de respect)	Manque de respect : 14 % Favoritisme : 16 % Détournement/vol 20 % Refus d'inscription sur la liste/exclusion 11 % Demande d'une partie de l'assistance : 3 % Demande d'argent contre une réception d'assistance : 1 % Problèmes de communication : 52 %	0%	MSNA	Annuel
% de personnes qui pensent que les points de vue de leur communauté sont pris en compte par les fournisseurs d'aide au sujet de l'assistance qu'ils reçoivent	31%	75%	MSNA/ CEAWG/ GTS	Annuel

## Partie 3:

# Objectifs et réponse des clusters

---

### KAYA/VILLE, RÉGION DU CENTRE-NORD

















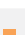

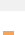

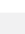

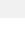
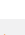
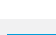
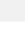
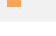
Zalissa, entourée des autres femmes, laboure les plants de Gombo.

Photo: UNFPA/ Judicael Lompo





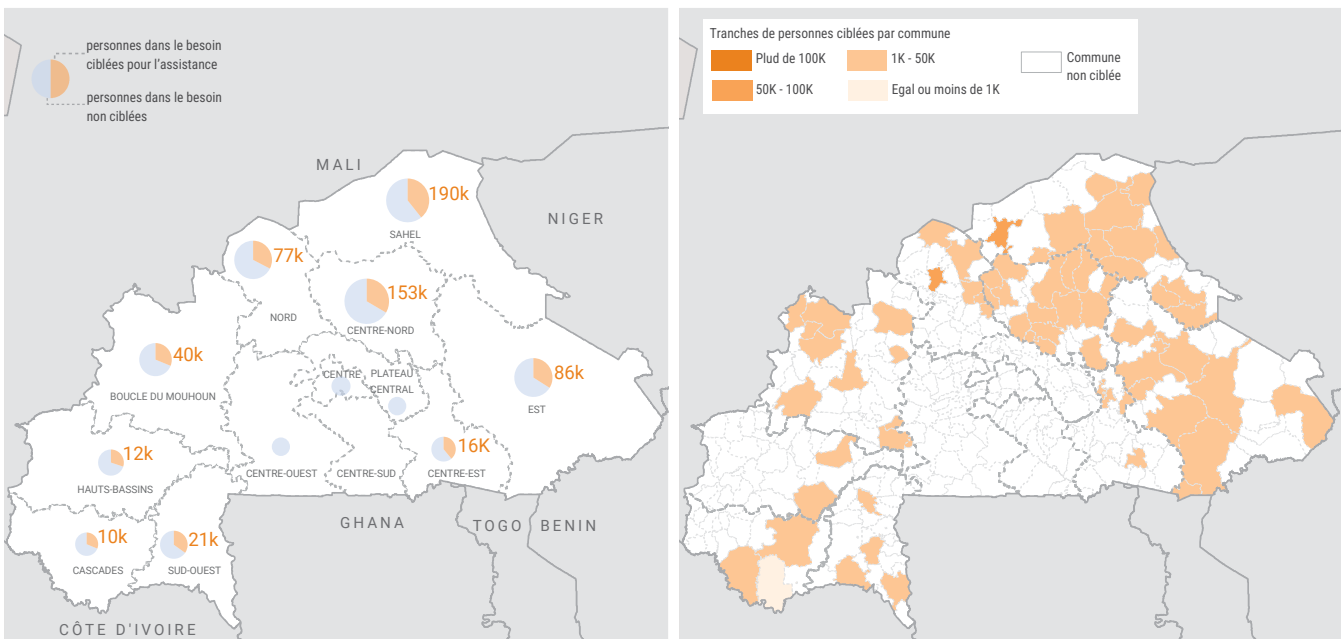
## Aperçu des réponses sectorielles

SECTEUR/MULTI-SECTEUR	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES DANS LE HRP	NOMBRE DE PROJETS	PERSONNES DANS BESOIN	PERSONNES CIBLÉE	DANS LE BESOIN CIBLE
Sécurité alimentaire	\$368,9M 	41	49	3,8M	2,8M	
Eau, hygiène assainissement	\$98,9M 	53	66	3,7M	1,8M	
Protection de l'enfant	\$62,5M 	40	50	2M	0,8M	
Éducation	\$61,3M 	24	28	2,2M	0,9M	
Abris et articles ménagers essentiels	\$58,3M 	25	24	2,8M	0,6M	
Santé	\$55,7M 	39	43	3,5M	1,6M	
Nutrition	\$55,4M 	42	47	1,5M	0,7M	
Réfugiés	\$52,3M 	1	1	37k	37k	
Logistique	\$40M 	1	2	NA	NA	
Violence basée sur le genre	\$31,9M 	66	81	1,3M	0,5M	
Protection générale	\$26,1M 	35	39	3,7M	1,4M	
Gestion des sites d'accueil temporaires	\$11,2M 	7	7	1,1M	0,5M	
Coordination	\$7,6M 	6	7	NA	NA	
Logement, terre et biens	\$2,4M 	11	11	1,9M	0,5M	
Lutte anti-mines	\$2,3M 	11	11	1,7M	0,2M	

# 3.1 Abris et Articles ménagers essentiels (AME)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>2,8 M</b>	<b>606K</b>	<b>138K</b>	<b>366K</b>	<b>91K</b>	<b>\$58,3M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

- Assurer une couverture adéquate et immédiate en abris d'urgence et en articles ménagers essentiels (AME) aux populations affectées par la crise.
- Assurer sur le moyen et le long terme, l'accès équitable à des conditions de vie dignes pour les personnes affectées par la crise (personnes déplacées internes, familles d'accueil et le cas échéant retournés), en facilitant l'accès à un abri sécurisé et à des AME appropriés.
- Assurer la coordination et la qualité dans la mise en œuvre de solutions d'urgence et durables à travers la collecte, l'analyse et le partage des données, le renforcement des capacités et la préparation aux urgences.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

La réponse Abris & AME ciblera les personnes vulnérables notamment les femmes chefs de ménages, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées dans les neuf régions prioritaires avec une attention particulière aux personnes nouvellement déplacées. Pour une meilleure amélioration des conditions de vie des populations ciblées, la réponse Abris & AME sera fournie façon intégrée dans une approche multisectorielle avec les autres secteurs.

En fonction du contexte, les partenaires du Cluster Abris & AME apporteront la réponse en nature, à travers les transferts monétaires ou une combinaison des deux modalités (modalité mixte). Mais la priorité sera donnée à l'assistance en nature en attendant la

décision du gouvernement sur la modalité de l'assistance humanitaire à travers les transferts monétaires.

La fourniture de l'assistance dans les zones difficiles d'accès passera par le plaidoyer auprès des autorités gouvernementales pour l'organisation périodique de convois humanitaires sécurisés pour transporter les articles ; et la promotion de l'utilisation des ressources locales (matériaux locaux et main d'œuvre locale) dans la construction des abris.

Une attention particulière sera prêtée aux groupes à risque, tels que les minorités, les personnes handicapées et les personnes aux orientations et identités sexuelles diverses, ainsi qu'aux groupes sous-représentés, tels que les femmes, les filles, et les personnes âgées. L'approche communautaire sera privilégiée pour assurer la redevabilité envers les communautés affectées dans les zones ciblées. Elle consistera à utiliser les réseaux communautaires déjà mis en place par les partenaires du monitoring de protection pour faire remonter les besoins spécifiques et les risques de protection afin qu'ils soient pris en compte. Une formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est aussi obligatoire avant toute prise de service de staff des partenaires du Cluster et des formations des leaders communautaires et des séances de sensibilisation seront organisées sur la PSEA avec une emphase sur la tolérance zéro.

Dans les zones avec présence d'acteurs de développement une synergie d'action Humanitaire-Développement sera privilégiée afin de mutualiser les efforts pour plus d'impact.

### 3. Suivi de la réponse

Les mécanismes de suivi, de retour et de partage des informations ainsi que le suivi de la qualité de la réponse seront évalués mensuellement afin de s'assurer de leurs fonctionnalités. Les rapports de ces évaluations permettront à la coordination et aux partenaires du Cluster d'apporter si nécessaire des mesures correctives. Les activités de PDM seront régulièrement menées afin de s'assurer de la prise en compte des préoccupations de la population affectée par le déplacement.

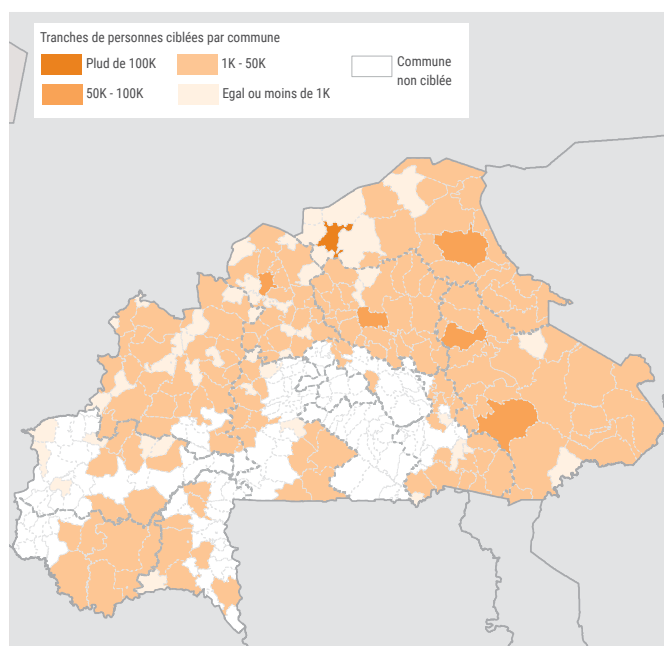
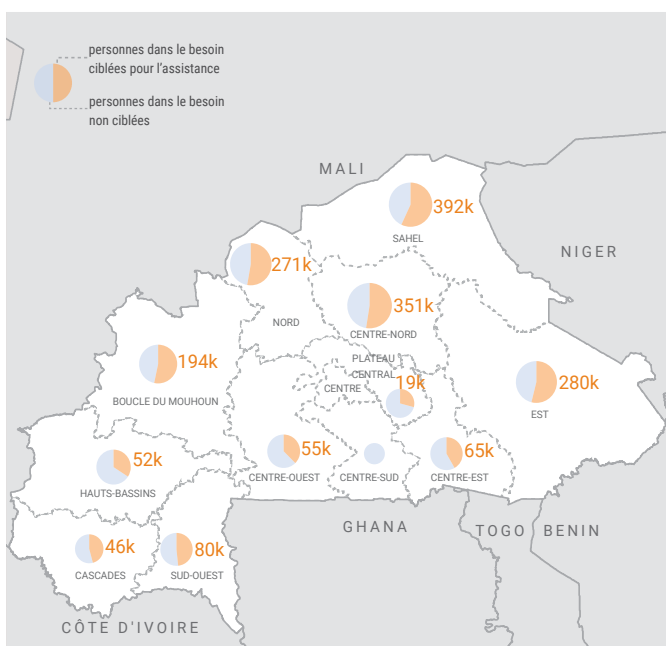
Le Cluster Abris & AME a mis en place un système de suivi de la réponse planifiée et de la réponse rapide depuis 2022. Les outils de suivi utilisés sont la matrice harmonisée 5W et l'outil de suivi de la réponse rapide. L'analyse de la réponse, à travers les retours des 5W par les partenaires permettant de connaître d'une part le niveau de la réponse et d'autre part les besoins couverts, continuera en 2024

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.2 Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>3,7 M</b>	<b>1,8M</b>	<b>436K</b>	<b>1M</b>	<b>271K</b>	<b>\$98,9M</b>



### 1. Objectifs sectoriels

- Assurer un accès sécurisé, adéquat et équitable à de l'eau potable et en quantité suffisante pour couvrir les besoins d'eau de boisson et usage domestiques de 1 575 222 personnes, comprenant des femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacées internes, autres populations non-déplacées)
- Assurer un accès sécurisé, adéquat et à tout moment à des infrastructures d'assainissement à 1 270 692 personnes, comprenant des femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacées internes, autres populations non-déplacées)

- Améliorer les pratiques d'hygiène de 1 805 302 personnes, comprenant des femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacées internes, autres populations non-déplacées)

### 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Le Cluster WASH, pour 2024, affiche un engagement ferme envers la garantie d'un accès équitable et durable à l'eau potable, à l'assainissement, ainsi qu'à la promotion des pratiques d'hygiène essentielles. Notre priorité principale demeure la réponse urgente aux besoins des populations les plus vulnérables.

Notre intervention cible un total de 1 805 302 personnes, dont 52 % sont des femmes et des filles,

et 48 % des hommes et des garçons. Parmi elles, 56 % sont des enfants de moins de 18 ans. Plus de la moitié de cette population (55 %) sont des personnes déplacées interne, tandis que les 45 % restants appartiennent aux communautés d'accueil et à d'autres personnes dans le besoin.

Notre engagement envers les plus vulnérables se traduit par une attention particulière accordée aux personnes âgées (3 %) et aux personnes en situation de handicap (15 %). Nous répondrons également aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles en matière d'hygiène menstruelle grâce à la distribution de kits de dignité. En outre, nous apporterons notre soutien aux enfants souffrant de malnutrition par le biais d'activités de liaison entre les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et le secteur de la nutrition (WASH-in-Nutrition).

La participation active des communautés locales joue un rôle central dans notre approche humanitaire. Nous nous engageons à renforcer les compétences des Associations des Usagers de l'Eau Potable, des artisans réparateurs et des maçons, favorisant ainsi la pérennisation des réalisations et garantissant une participation significative de la communauté. De plus, nous reconnaissons l'importance du secteur privé dans la promotion de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Nous collaborerons étroitement avec les acteurs privés, favorisant ainsi la synergie entre le secteur public et privé pour une réponse plus solide et efficace.

Nos zones d'intervention ont été identifiées en fonction de la sévérité aiguë des besoins intersectoriels. Nous accorderons une attention particulière aux communes des provinces les plus touchées, notamment celles du Sanmatenga, Soum, Yatenga, Séno et de la Gnagna. Elles seront suivies par les communes des provinces du Gourma, Namentenga, Oudalan et du Bam.

Pour répondre aux besoins humanitaires étendus, nous avons élargi donc notre action à un total de 216 communes, réparties dans 37 provinces couvrant 12 régions. Nous ne négligerons pas les zones difficiles d'accès et intensifierons notre partenariat avec les acteurs locaux existants, en collaboration avec les

services de UNHAS pour surmonter les obstacles entravant l'accès à ces zones essentielles.

En résumé, la stratégie HRP WASH 2024 s'engage résolument à fournir une réponse humanitaire globale et coordonnée, mettant l'accent sur l'inclusion, la durabilité et l'efficacité. Cette démarche s'inscrit dans une optique de Nexus, où nous visons une convergence stratégique, une synergie d'action et une complémentarité avec l'ensemble des partenaires pour une réponse cohérente et intégrée.

### 3. Suivi de la réponse

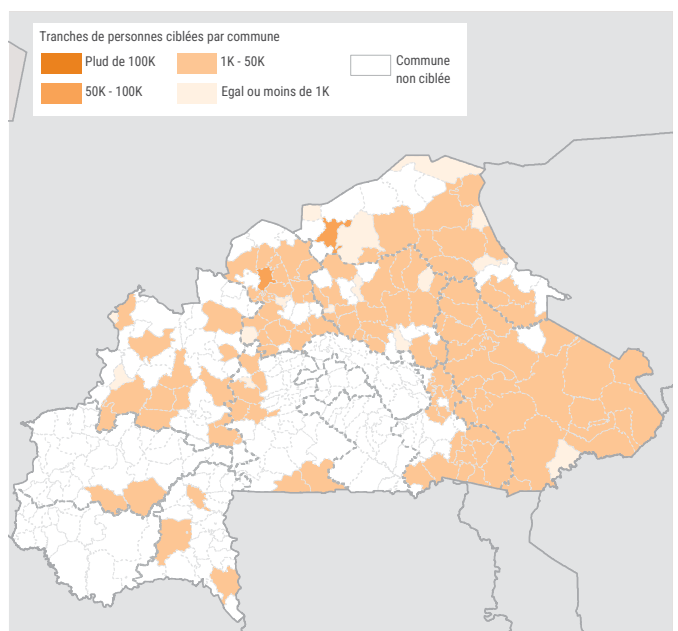
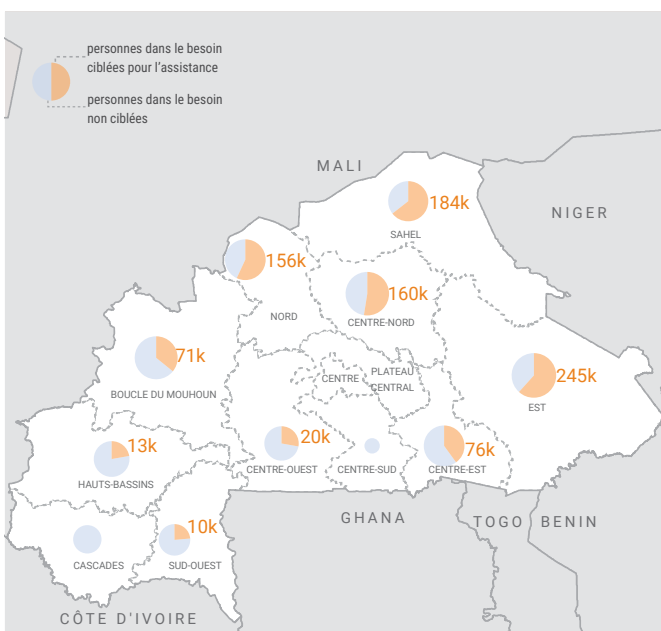
Le Cluster s'engage activement dans l'Initiative "Redevabilité et Assurance Qualité", visant à collecter des données pour alimenter des indicateurs clés de qualité harmonisés au niveau national. L'objectif est de visualiser la qualité globale de la réponse humanitaire, identifiant collectivement, avec les partenaires de mise en œuvre et les populations affectées, des mesures correctives et des enseignements. Nous utiliserons diverses sources telles que la matrice 5W, la matrice de financement, les rapports de capitalisation, les rapports CAP, les missions sur le terrain, et les réunions du Cluster. La fréquence de la collecte de données variera, de bihebdomadaire pour les données qualitatives à semestrielle pour la matrice de financement. Conscients des défis potentiels de collecte de données, comme les retards et les erreurs, des mesures sont en place pour les minimiser. Un suivi régulier avec nos partenaires assurera la précision des données, et des formations périodiques seront organisées pour améliorer leur qualité.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.3 Education



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>2,2M</b>	<b>937K</b>	<b>N/A</b>	<b>937K</b>	<b>141K</b>	<b>\$61,3M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

En 2024, le Cluster Education collaborera avec 32 partenaires (19 ONG local/national) pour offrir des services éducatifs de qualité à 937 124 enfants en âge scolaire. Il assurera la continuité éducative avec un soutien psychosocial en collaboration avec la protection de l'enfant dans un environnement sûr et inclusif, favorisant le bien-être, la protection et la résilience des enfants vulnérables (déplacés internes, vivant avec un handicap et non-scolarisés). Ainsi, le système éducatif sera renforcé en offrant une éducation de qualité et inclusive pour tous les apprenants/élèves.

En s'alignant sur les objectifs stratégiques, le Cluster vise à :

1. Rétablir un accès inclusif, sain et protecteur à l'éducation formelle et non formelle de qualité pour 937 124 enfants touchés par la crise sécuritaire dans les régions les plus touchées.
2. Améliorer l'environnement d'apprentissage pour le rendre sain, protecteur et résilient.
3. Renforcer la coordination et la gestion du système éducatif.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Les partenaires du Cluster Education soutiendront 459 191 filles et 477 933 garçons vulnérables en âge scolaire, dont ceux à risque de violence et déscolarisation. Ils offriront des opportunités d'apprentissage dans un cadre éducatif inclusif et protecteur.

L'accent sera mis sur 9 régions prioritaires avec attention particulière aux enfants non-scolarisés et déscolarisés (80 % de la cible), déplacés internes (36 %) et vivant dans des zones dépourvues de services éducatifs accessibles (46 %). Le cluster assurera une réponse efficace par le biais de partenaires locaux et nationaux en renforçant les compétences locales pour une réponse intégrée, équitable et durable. La collaboration, établie avec le CP/AoR en 2023 permettant d'introduire des interventions de base dans les zones difficiles d'accès, se poursuivra avec les Clusters Santé, Sécurité Alimentaire, WASH, Abri/AME et GBV/AoR afin d'améliorer l'environnement d'apprentissage et offrir un paquet holistique de service aux enfants. Le cluster adoptera une approche programmatique basée sur les besoins et les mécanismes de réponse rapide. Il soutiendra les enfants par la mise en place d'espaces d'apprentissage accessibles et adaptés au genre et au handicap et des fournitures scolaires. Vu le nombre élevé d'écoles fermées, le cluster priorisera le Programme d'Éducation par la Radio (PER) maintenant les enfants dans une routine éducative positive (72 % de la cible). Des programmes d'apprentissage alternatifs seront proposés aux enfants non- et déscolarisés (SSA/P, CBNF, ECOM etc.). Des cours de rattrapage permettront aux enfants en déplacement et en retard de compléter un niveau d'apprentissage en leur délivrant un certificat une attestation de niveau. Des formations préprofessionnelles conformes au programme national seront offertes en plus de l'alphabétisation fonctionnelle et calcul pour les adolescents.

Des bourses scolaires (cash à l'éducation) visent à encourager les parents à inscrire leurs enfants à

l'écoles et prévenir le travail des enfants. D'autres initiatives de cash seront proposées pour améliorer l'alimentation des enfants dans les milieux d'apprentissage. Les associations des parents d'élèves seront ainsi appuyés pour soutenir et surveiller l'accès à l'éducation.

Le cluster renforcera son mécanisme de réponse rapide afin de fournir aux enfants déplacés du matériel éducatif, le PER et une orientation vers des opportunités de scolarisation progressivement plus structurées.

Les partenaires renforceront les compétences des volontaires communautaires recrutés en complément des enseignants à travers la provision de matériel pédagogique et des formations sur l'éducation en situation d'urgence (ESU), l'appui psychosocial, la santé mentale, l'éducation inclusive, la réduction des risques (y compris la violence basée sur le genre), la sécurité des écoles, la sauvegarde de l'enfant et la gestion des écoles à double flux.

Les enfants participeront à l'évaluation des besoins éducatifs et de protection afin d'amplifier leur voix pour une réponse plus inclusive et redevable. Les partenaires s'aligneront sur la stratégie PSEA 2021-2025.

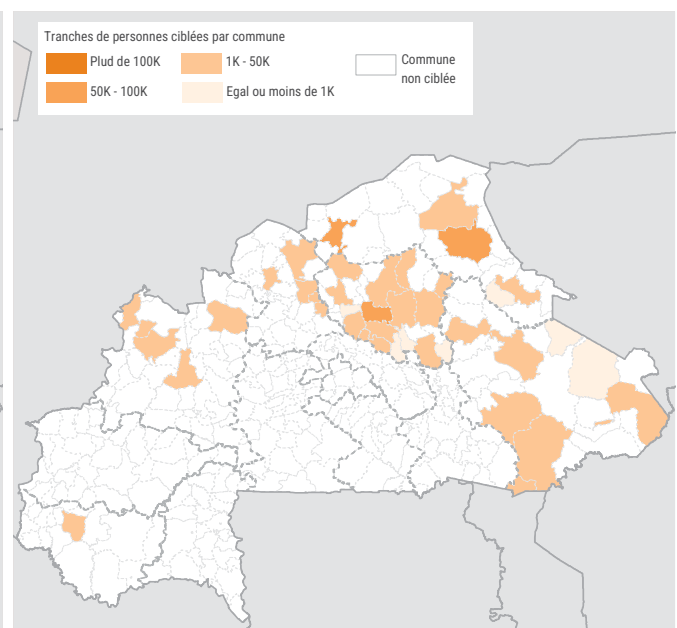
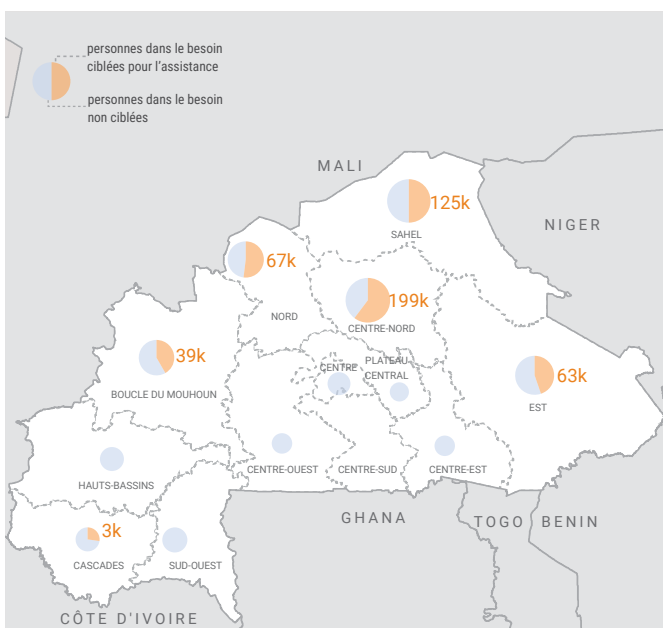
Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.4

## Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,1M</b>	<b>495K</b>	<b>112K</b>	<b>299K</b>	<b>74K</b>	<b>\$11,2M</b>



### 1. Objectifs sectoriels

1. Renforcer l'accès sûr, égal et coordonné des PDI dans les sites d'accueil temporaires, les zones d'accueil de déplacés et les établissements similaires aux services multisectoriels. Cet objectif améliorera les conditions de vie en garantissant la sécurité, tout en travaillant sur un accès plus digne aux services humanitaires intersectoriels grâce à l'amélioration de la gestion des sites.
2. Identifier et permettre un meilleur environnement de protection et d'assistance aux PDI. Les partenaires du cluster GSAT amélioreront les réponses prioritaires aux PDI en comblant les lacunes en protection et en renforçant les interventions multisectorielles au niveau des SAT et ZAD.

3. Renforcer l'autogestion communautaire et l'accès à l'information par les populations déplacées. Il s'agira de renforcer l'autogestion et la résilience comme stratégie intégrée visant à des solutions durables ou alternatives.
4. Renforcer l'accès sûr et digne aux services multisectoriels au niveau des sites, zones d'accueil de déplacés ou établissements similaires grâce à l'amélioration de la gestion et la coordination des sites. L'objectif mettra un accent sur les renforcements de capacités à l'attention des acteurs humanitaires, de structures étatiques pertinentes et des communautés qui auront à gérer les sites et ZAD existants.



## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Le cluster GSAT continuera à fournir une orientation stratégique aux partenaires internationaux et nationaux afin de garantir que les PDI bénéficient d'un accès équitable à l'aide humanitaire, aux services de base, à la protection et à l'assistance dans les sites d'accueil temporaires (SAT), les zones d'accueil de déplacés (ZAD) et les établissements similaires. En lien avec les acteurs gouvernementaux concernés, le cluster veillera à une meilleure catégorisation et planification des sites de déplacement et continuera le plaidoyer pour le respect des normes minimales relatives à la fourniture de services tant dans les SAT que dans les ZAD. Les déplacements se faisant vers les zones sécurisées rurales, urbaines et péri-urbaines, la priorité sera donnée aux sites installés de façon spontanée ou planifiées avec les autorisations des autorités locales dans les régions prioritaires pour le cluster GSAT, notamment le Centre-Nord, le Nord, l'Est, le Sahel et la Boucle du Mouhoun. Néanmoins, des suivis de situation seront faits pour les autres régions en coordination intersectorielle et selon la demande/les besoins, à travers l'approche mobile.

En lien avec sa stratégie nationale, le cluster mettra un accent sur les solutions durables et la sortie des sites pour favoriser l'auto-gestion, la résilience communautaire et pour atténuer et/ou réduire la dépendance à l'aide humanitaire et la pression sur les ressources. Le cluster travaillera étroitement avec les communautés sans perdre de vue les jeunes, les personnes handicapées et âgées.

En termes d'intersectorialité, le cluster GSAT travaillera en étroite collaboration avec le Cluster Protection, et plus particulièrement avec l'AoR, VBG, Protection de l'Enfant et LTB, ainsi qu'avec les Clusters Abris/AME, Education et WASH, pour répondre et améliorer les conditions de vie difficiles des familles déplacées.

Les interventions GSAT mettront l'accent sur la coordination de la réponse multi-sectorielle et l'auto-gestion par les communautés des SAT et des ZAD, permettant une meilleure compréhension des défis locaux, au sein d'une commune. Pour les zones d'accès difficile, une approche d'appui mobile, en collaboration avec les

services techniques de l'action humanitaire, sera mise en place pour déployer ou renforcer les exercices de profilage des besoins, et le renforcement de la participation communautaire.

En collaboration avec les acteurs clés, le cluster GSAT continuera à intégrer les mesures de prévention aux VBG et la Prévention contre les Exploitations et Abus Sexuels (PSEA). Les sensibilisations sur le code de conduite se poursuivront.

Le cluster GSAT en tant qu'organe de coordination ne développe pas de programme Cash. Le cluster va s'assurer que les prestataires des transferts monétaires intègrent les objectifs liés aux solutions alternatives et durables y compris l'autonomisation communautaire. Le Cluster se conformera à la décision gouvernementale de reprendre ou non les transferts monétaires.

Pour le NEXUS, le cluster entend poursuivre avec des actions de coordination et de plaidoyers. Mais aussi en participant aux différentes rencontres et en contribuant aux documents d'analyses et d'identification des zones susceptibles de mise en œuvre des projets NEXUS.

## 3. Suivi de la réponse

Le cluster a développé des outils de suivi régulier qui sont mis à la disposition des acteurs intervenants dans les SAT/ZAD et lieux similaires. Des visites de la coordination nationale seront effectuées pour une meilleure coordination et capitalisation de ressources. Les Clusters/AoR seront informés, intégrés ou consultés. Le CONASUR et le Ministère en charge de l'Action Humanitaire seront associés à toutes les missions d'évaluation, ainsi que les communautés à travers les feedbacks communautaires. Le Cluster renforcera les capacités post évaluation pour améliorer la qualité des réponses.

Pour les zones inaccessibles, des suivis 'lights' seront faits auprès des communautés à travers une méthodologie convenue collégialement. Les rapports et des documents de plaidoyers seront disponibles à l'attention des autres Clusters pour la prise en compte desdits rapports de suivi.

En termes d'outils de suivi disponibles et vulgarisés, on peut citer les SoP relatifs à l'audit de sûreté, le Mécanismes et Gestion des Plaintes (MGP), la checklist PSEA-GSAT, les profilages, la maintenance d'un site, le 5 W, etc.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

#### OUAHIGOUYA/RÉGION DU NORD

Abris d'urgence au profit des PDI et réfugiés maliens

Photo: OIM/Vincent Kiendrebéogo



# 3.5 Logistique



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	\$40M

## 1. Objectifs sectoriels

En 2024, Le cluster logistique, soutenu opérationnellement par UNHAS pour le transport aérien, par le PAM ainsi que par d'autres acteurs œuvrant dans le domaine de la logistique, aura pour objectif d'accompagner les acteurs humanitaires dans la mise en œuvre de leurs interventions. Pour ce faire, (i) des réunions de coordination se tiendront à tous les niveaux, (ii) des produits et mécanismes de gestion de l'information seront développés, et (iii) l'augmentation temporaire de la capacité logistique sera assurée grâce à la mise en place de services logistiques communs.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Le cluster logistique priorisera les solutions collaboratives issues d'efforts coordonnés, basés sur la mutualisation des ressources et le renforcement des systèmes logistiques locaux existants. A travers sa cellule de coordination, le cluster logistique vise à (i) rationaliser et optimiser les ressources, (ii) réduire la duplication des efforts, et (iii) augmenter la capacité opérationnelle disponible. Au regard de l'accroissement des zones difficiles d'accès et partant, de l'augmentation de la demande, la cellule de priorisation maintiendra ses rencontres afin de prioriser le fret humanitaire à être transporté par voie aérienne. Le transport terrestre offrant plus de capacité que l'aérien, le cluster logistique souhaite, sous réserve de l'accessibilité physique, coordonner les mouvements terrestres.

**Coordination & Gestion de l'Information** : au niveau national et régional, le cluster logistique maintiendra une représentation dans les forums et groupes de coordination mis en place au Burkina Faso. Des réunions bimensuelles seront organisées au niveau national et des réunions mensuelles au niveau régional. Pour ce qui concerne la Gestion de l'information, le cluster logistique continuera, en 2024, à assurer la mise à disposition d'informations utiles et précises liées (i) à la disponibilité des ressources (telles que des bases de données opérationnelles) et (ii) aux problèmes d'accès physique.

**Services Logistiques Communs** : le cluster logistique maintiendra ses cinq hubs opérationnels à Dori, Fada, Kaya, Ouagadougou et Ouahigouya et pourrait se déployer vers les nouvelles zones cibles conformément aux besoins des partenaires. Dans cette optique il priorisera ses ressources afin de soutenir les efforts des partenaires qui interviennent dans des zones où le cluster logistique n'a pas de présence opérationnelle. Les Services Communs proposés sont destinés à combler les gaps identifiés, et à réduire les risques en mutualisant les capacités / optimisant les opérations.

Sous réserve d'accessibilité physique et sécuritaire, le cluster logistique pourra également coordonner et consolider les demandes de cargo humanitaire des partenaires ainsi que faciliter l'accès à une flotte dédiée de camions opérationnalisés par le PAM et toutes autres ressources disponibles au niveau régional et national.

**Transport aérien (de personnel et / ou de fret humanitaire) d'urgence** : UNHAS continuera à fournir des services aériens à la communauté humanitaire pour transporter du personnel et du fret urgent vers des zones difficiles d'accès. Il assurera également des évacuations médicales et de sécurité, sûres et efficaces pour le compte des partenaires. Le Cluster Logistique coordonnera l'acheminement de l'aide humanitaire pour certains articles / secteurs identifiés par la cellule de priorisation. Les hélicoptères, opérés par UNHAS, réalisent des rotations à destination de zones géographiques prioritaires. La définition des zones desservies et des marchandises pouvant être affrétées est établie sur la base de priorités définies par l'Equipe Humanitaire Pays et par la Coordination Inter-Clusters.

**Formation** : Le cluster logistique facilitera l'accès à des formations visant au développement des capacités des acteurs logistiques présents au Burkina Faso dans les domaines variés de la logistique humanitaire.

#### DORI/REGION DU SAHEL

Chargement d'un cargo humanitaire par le Cluster Logistique  
Photo: PAM/ Esaïe BOUDA



taire. Un suivi sera effectué sur le taux de participation des femmes.

### 3. Suivi de la réponse

Pour le suivi des performances, le Cluster Logistique rendra compte mensuellement sur les indicateurs contribuant à l'atteinte des objectifs sectoriels, de même que le nombre d'organisations utilisant les services et la coordination, la gestion de l'information et les efforts de préparation. La satisfaction des utilisateurs est quantifiée à travers les résultats des enquêtes de performance annuelles, mais aussi à travers les réunions du groupe d'utilisateurs de l'UNHAS.

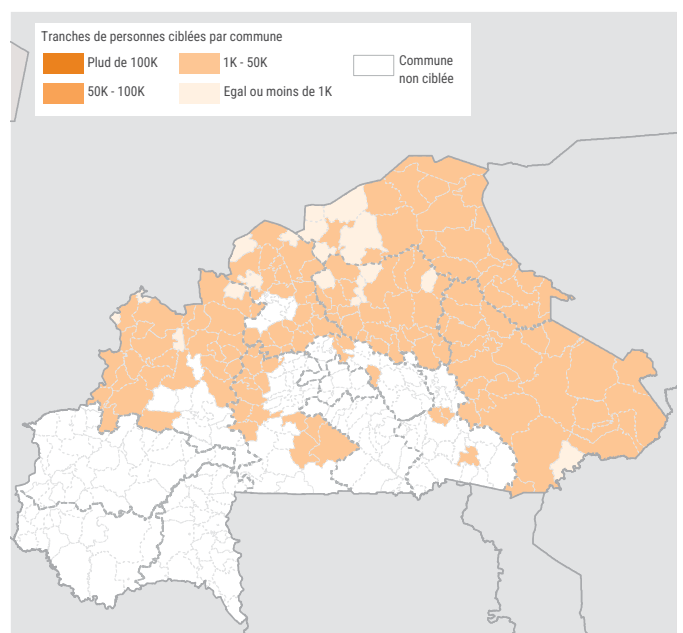
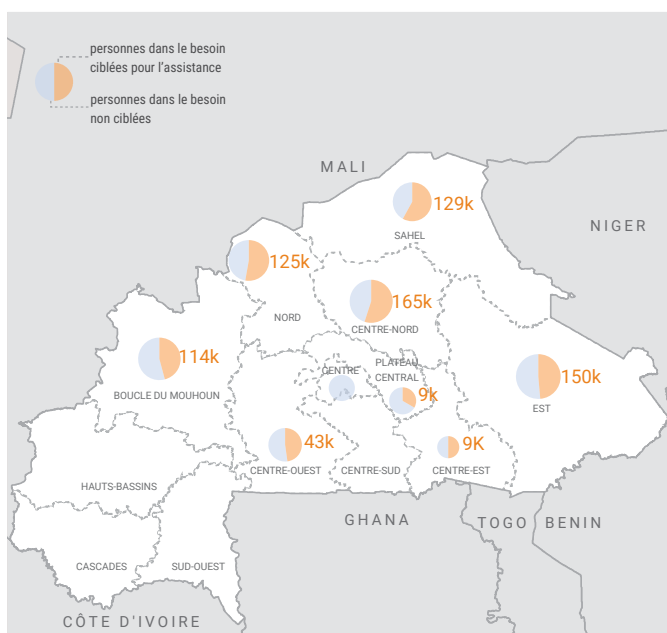
Les données seront collectées par l'intermédiaire de l'application de suivi des articles du cluster logistique (RITA), l'application de gestion électronique des vols de l'UNHAS.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.6 Nutrition



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,5 M</b>	<b>744K</b>	<b>385K</b>	<b>359K</b>	<b>112K</b>	<b>\$55,4M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

1. Mettre en œuvre une réponse nutritionnelle d'urgence adéquate, adaptée, cohérente et intégrée pour la prise en charge de la malnutrition aiguë afin d'atteindre 358 919 enfants (179 459 garçons, 179 459 filles), et 384 604 femmes enceintes et allaitantes exposés aux risques de surmortalité et morbidité liés à la malnutrition.
2. Réduire les vulnérabilités de la malnutrition par la promotion des actions de prévention, la collaboration intersectorielle avec les acteurs de l'eau, hygiène et assainissement, de santé, de la protection et la sécurité alimentaire, et l'utilisation des solutions adaptées aux besoins des communautés.

3. Renforcer la surveillance nutritionnelle pour une réponse anticipée, efficace et coordonnée.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Les objectifs du Cluster Nutrition en 2024 reposeront sur la réduction des risques de surmortalité (inférieur à 1/10 000/jour) et de morbidité liée à la malnutrition en facilitant l'accès des personnes vulnérables aux services essentiels de nutrition qui sauvent des vies au moyen d'une réponse coordonnée, efficace, opportune et résiliente.

Le Cluster Nutrition s'assurera d'optimiser l'implémentation des interventions sectorielles existantes et

d'étendre leurs couvertures, lesquelles sont le renforcement de la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et des pratiques de soins auprès de 80 % des mères et gardiens d'enfants de 0 à 23 mois, la détection précoce et le traitement des enfants de 0 à 59 mois malnutris aigüe avec ou sans complication, la supplémentation en micronutriment de 5 % d'enfants de moins de 2 ans à risque de malnutrition, le conseil nutritionnel de 80 % de femmes enceintes et allaitantes ainsi que le soutien psychosocial des mères et gardiens d'enfants malnutris.

Pour agir sur les facteurs multisectoriels de la malnutrition, le Cluster Nutrition se basera sur une approche de programmation intersectorielles. Le Cluster nutrition travaillera ensemble avec les Clusters de la Santé, du WASH, de la Protection et de la Sécurité Alimentaire pour promouvoir le paquet d'interventions minimum intersectoriel. Avec les acteurs de sécurité alimentaire, il s'agira de travailler pour garantir des régimes alimentaires équilibrés en qualité et en quantité chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes dans les ménages, tandis qu'avec les acteurs de la WASH, le travail permettra d'assurer l'accès à l'eau potable et aux pratiques d'hygiène et assainissement dans les communautés et les centres nutritionnels. Le rapprochement des soins de santé aux services de nutrition à travers les postes de santé avancées, les cliniques mobiles et les plateformes communautaires se fera avec les acteurs de la santé. Aussi, les actions de protection sociale sensible à la nutrition des ménages vulnérables composés de femmes enceintes et allaitantes ayant des enfants de moins de 2 ans malnutris seront soutenus pour renforcer l'impact sur la nutrition. Par ailleurs, le Cluster Nutrition travaillera avec le ministère de la Santé et les acteurs du gouvernement pour le renforcement de capacités institutionnelles dans la gestion de l'information, la préparation et la réponse aux situations d'urgence, l'alerte précoce, et le suivi.

Le Cluster Nutrition renforcera la couverture géographique du paquet d'intervention en fonction de la situation nutritionnelle et des nouveaux chocs pour garantir l'accès aux services nutritionnels des communautés y compris les personnes déplacées, rapatriées et ceux vivant dans les zones difficiles d'accès. Lors

de la survenue des nouveaux chocs, les réponses dans les communes avec prévalences élevées (> 10%) et très élevées (> 15%) de la malnutrition, répondront aux besoins vitaux des communautés et utiliseront des mécanismes d'adaptation pour rapprocher les services nutritionnels des communautés au moyen des postes de santé et des cliniques mobiles. L'approche de traitement simplifiée de la malnutrition aigüe et la prévention à travers les suppléments en micronutriments seront spécifiquement utilisées. Dans toutes les autres communes, les réponses renforceront les systèmes de santé par la gestion de la malnutrition aigüe intégrant la promotion et le soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et le lien avec l'approche triple nexus et le développement.

Le Cluster Nutrition travaillera avec le ministère de la Santé, le cash Working Group (CWG) et les acteurs concernés pour appliquer le transfert de cash là où il sera possible afin d'améliorer l'accès aux centres nutritionnels à travers le transport des ménages vers les structures de santé, et pour améliorer la diversité alimentaire et les pratiques nutritionnelles des ménages d'enfants malnutris et à risque. La communauté sera toujours impliquée activement depuis l'identification des besoins, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le retour d'information. L'accès aux services nutritionnels sera assuré pour toutes les communautés avec une attention particulière aux groupes marginalisés/vulnérables. Le Cluster Nutrition travaillera avec le Cluster Protection, les AoR Protection de l'enfant et AoR Violence basée sur le Genre (VBG) pour identifier les risques de protection à prendre en compte dans les interventions de nutrition et les mécanismes de Prévention contre l'Exploitation et Abus Sexuels (PSEA) seront systématiquement intégrés dans toutes les activités de nutrition.

### 3. Suivi de la réponse

Le suivi de la réponse nutritionnelle sera fait à travers le mécanisme de suivi et évaluation du Cluster qui prends en compte le suivi des indicateurs du cadre sectoriel selon les normes vigueur dans le protocole national de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aigüe (PCIMA) et des modules sectoriels des interventions de nutrition (ANJE, MNPs, BSFP) ainsi

que les standards sphère pour apprécier l'état de la progression de la réponse. Il s'agira de la collecte des données de la PCIMA à travers la plateforme DHIS2 sous le leadership du ministère de la santé. La collecte et compilation mensuelle et trimestrielle de tous les indicateurs de la réponse et activités pour assurer une mise à jour régulière de la situation et de la réponse. D'autres chiffres clés et rapports d'activités seront

collectées, discutées au sein du Cluster Nutrition et partagées sous les formats d'analyse 5W, Dashboard, bulletins et rapports d'évaluations. Des missions de suivi et évaluations seront planifiées par les partenaires humanitaires et le ministère de la santé.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

#### OUAHIGOUYA/RÉGION DU NORD

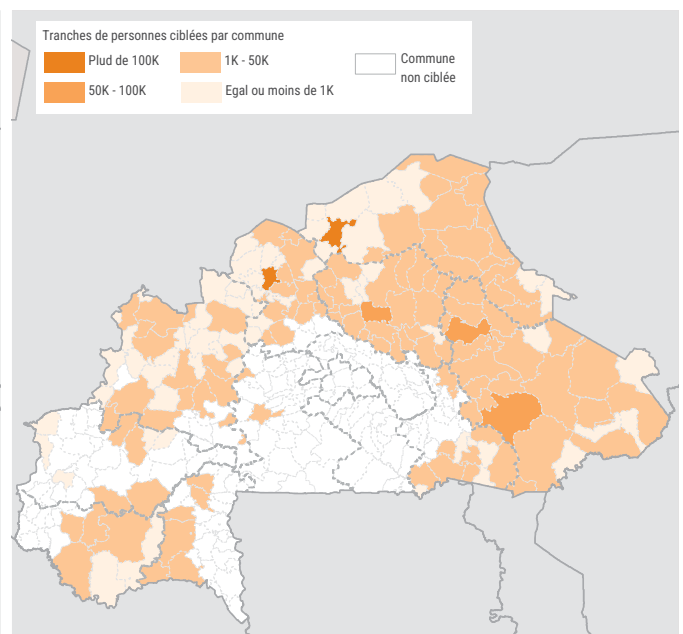
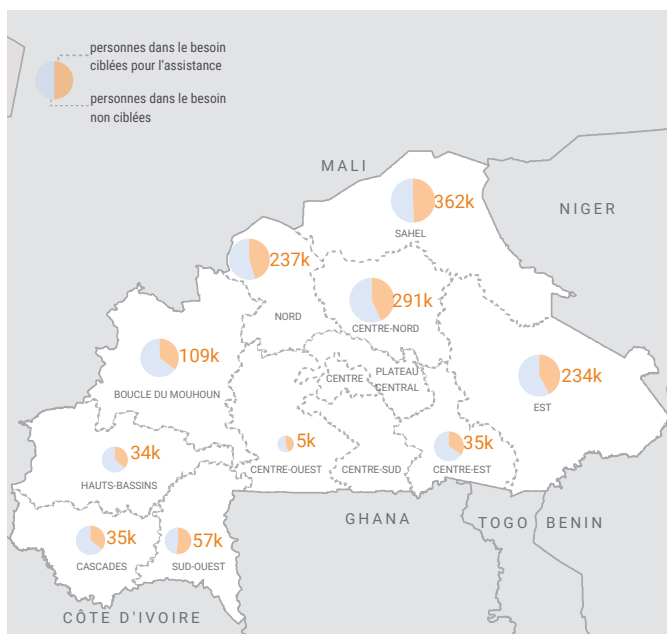
Animation ANJE-U au site de la Ferme 2 de Ouahigouya.  
Photo: TdH/ Mariam Sawadogo



# 3.7 Protection



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>3,7M</b>	<b>1,4M</b>	<b>318K</b>	<b>816K</b>	<b>207K</b>	<b>\$26,1M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

1. Renforcer la coordination et assurer la centralité de la protection dans toutes les interventions humanitaires en vue d'une réponse intégrée pour une meilleure protection, des filles, des garçons, des hommes et des femmes affectés.
2. Renforcer l'environnement de protection, notamment à travers une analyse de la situation de protection des personnes affectées, l'enregistrement individuel, la documentation civile et la promotion du cadre des solutions durables au déplacement forcé.
3. Améliorer la coordination et le renforcement du mécanisme de collecte, d'analyse et de partage des données ; d'analyse des tendances des

incidents de protection, d'orientation, de référencement et contre référencement en vue de la prise en charge des personnes affectées et de leur accès aux services.

4. Fournir une assistance individuelle de protection aux PDI et aux membres des communautés hôtes les plus vulnérables.
5. Assurer l'assistance psychosociale des femmes, filles, garçons, hommes, y compris les personnes handicapées, victimes de violations des Droits Humains, vivant dans les communautés, sur les sites ou tout autre lieu d'accueil des PDI.



## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

### Approche différenciée de réponse selon le niveau

**d'accès et l'offre de service** Le Cluster Protection va mettre en œuvre une approche différenciée de la réponse, en fonction du niveau d'accès et de l'existence de l'offre de service. La catégorisation du niveau d'accès prend en compte la classification et l'analyse faite par le Groupe de Travail Accès (GTA), alors que l'offre de service est basée sur la cartographie des services réalisée par le Cluster Protection et les Domaines de Responsabilité.

Catégorie	Approche de la réponse de protection
Zones accessibles, avec offre de service	Consolider la réponse existante à travers une réponse de protection intégrée dans les structures fixes de prise en charge, et en cas de nécessité, à travers des équipes mobiles
Zones difficilement accessibles (inaccessibles par route), avec offre de service	Recourir davantage à l'approche mobile, et mettre l'accent sur l'approche communautaire, la localisation et les organisations de la société civile afin de soutenir les services existants et les mécanismes mis en place par les communautés
Zones difficiles d'accès avec offre de service	Mettre plus en avant l'approche communautaire, la localisation et les organisations de la société civile afin de soutenir les mécanismes mis en place par les communautés et apporter un appui à distance
Zones inaccessibles, sans offre de service	Apporter un appui minimal à distance en s'appuyant sur les capacités locales et les organisations de la société civile

### Principaux axes de la stratégie de réponse

Réponse intégrée de protection dans les situations d'urgence : le Cluster Protection et les Domaines de Responsabilités mettront à la disposition de leurs partenaires un paquet minimum d'activités à mettre en œuvre dans les situations d'urgence, afin d'harmoniser les réponses de protection aux urgences, tout en veillant à ce que les activités déployées soient conformes aux standards techniques.

Protection des civils, avec un focus sur les personnes les plus à risque : la dégradation du contexte de protection commande des actions idoines de tous les acteurs pertinents afin de protéger la population

civile, en particulier les personnes les plus à risque. Le Cluster va renforcer le monitoring de protection et la coordination des analyses pour mieux informer et orienter les interventions humanitaires.

Accès à la documentation civile : l'appui apporté par le Cluster visera les catégories des personnes les plus vulnérables, afin de faciliter leur accès à la pleine jouissance de leurs droits civiques, économiques et sociaux ainsi qu'à l'assistance humanitaire.

Appui à la recherche de solutions aux déplacements forcés : à travers le renforcement du cadre juridique pertinent, une participation active au Groupe de Travail Solutions Durables et toutes autres opportunités d'appui aux autorités, le Cluster va appuyer la recherche de solutions aux déplacements forcés, basées sur les principes pertinents du Droit.

Renforcer le cadre juridique pour la protection des personnes affectées par le déplacement forcé : le Cluster va poursuivre l'appui au processus d'internalisation de la Convention de Kampala, et d'autres appuis aux autorités visant à renforcer le cadre juridique pour une meilleure protection des personnes affectées par le déplacement forcé.

Renforcer la centralité de la protection et la collaboration avec d'autres Clusters : à travers les analyses des tendances de protection et d'autres analyses thématiques, le Cluster Protection va travailler à renforcer la centralité de protection dans les interventions humanitaires.

### Redevabilité et protection contre les exploitations et abus sexuels (PSEA)

: Le Cluster continuera à renforcer son engagement au sein du réseau PSEA et le renforcement des capacités de ses membres pour une meilleure prévention et protection contre les SEA, en s'alignant, par ailleurs, avec le Plan Stratégique 2021-2024 de la PSEA de UNCT-HCT. Le Cluster Protection et les Domaines de responsabilité vont harmoniser les mécanismes de collecte des perceptions et des plaintes mis en place par leurs partenaires. Cela permettra au Cluster une remontée des plaintes de façon plus efficace et organisée au Groupe de Travail « engagement communautaire et redevabilité ».

### Lien avec les partenaires locaux et les autres Clusters

: Au-delà de la participation continue du CONASUR et des ONG locales aux activités et aux structures de la gouvernance du Cluster, en étroite consultation avec les partenaires locaux, le Cluster va appuyer l'élaboration d'un plan d'appui et d'accompagnement à ses partenaires locaux. Ce plan déterminera des actions basées sur les besoins identifiés par les partenaires locaux eux-mêmes.

**Nexus Humanitaire-Développement-Paix** : En 2023, le Cluster a trouvé un accord avec un acteur de développement pour financer le monitoring de protection. Dans le ciblage de l'appui à la documentation civile, le Cluster s'est focalisé sur une proportion des personnes

les plus à risque. Le Cluster va maintenir cette dynamique d'engagement avec les acteurs de développement et de paix, notamment sur le partage d'informations sur les besoins de protection, le plaidoyer, le renforcement du cadre juridique pour la protection des personnes affectées, l'accès de la population affectée aux services sociaux de base.

### 3. Suivi de la réponse

Les données d'indicateurs de suivi seront collectées à travers la 5W, sur une base trimestrielle. Les chiffres validés seront partagés à travers les différents outils (factsheet, tableau de bord, infographie, 5W).

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

#### BOBO DIOULASSO/RÉGION DES HAUTS-BASSINS

Séance de sensibilisation de la population en matière de protection.

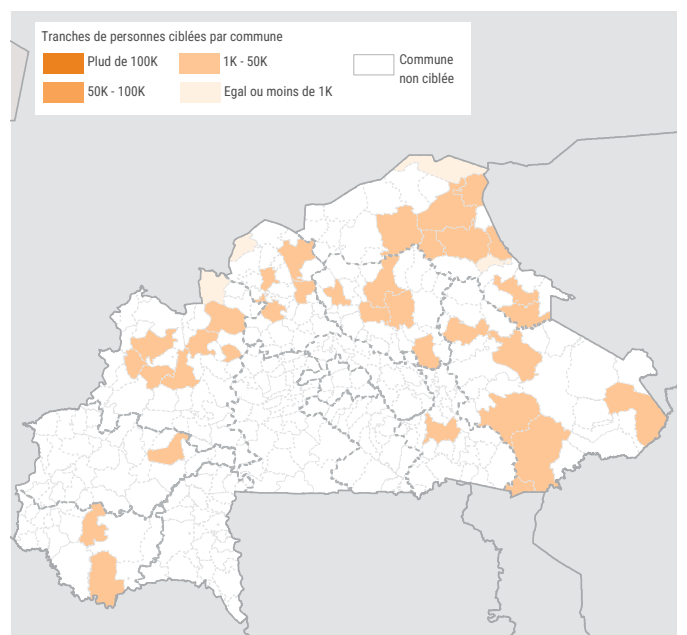
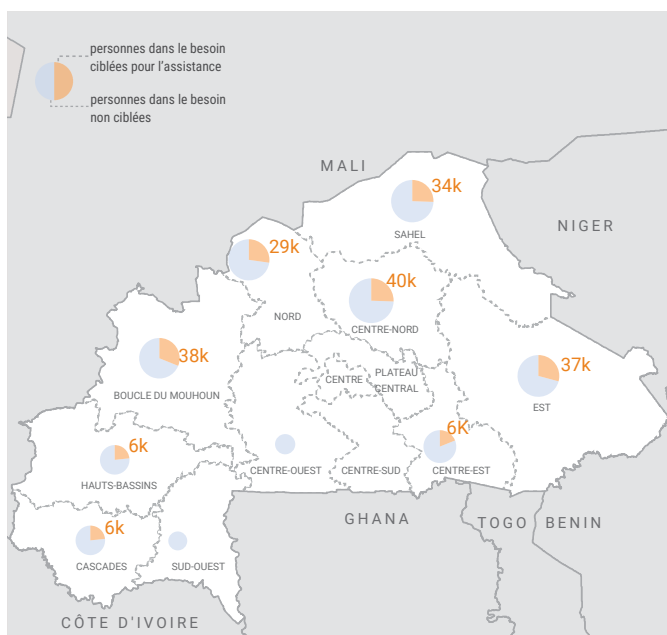
Photo: UNHCR/M. BOUGMA



# 3.7.1 Lutte Anti-Mines (LAM)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,7 M</b>	<b>196K</b>	<b>48K</b>	<b>109K</b>	<b>29K</b>	<b>\$2,3M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

- 195 733 personnes sont sensibilisées aux risques posés par les engins explosifs improvisés (EEI).
- Au moins 1 235 personnes (victimes et familles de victimes d'EEI) bénéficient de services d'assistance.

Pour atteindre ces objectifs, le domaine de responsabilité a défini 4 grands piliers qui serviront de cadre de mise en œuvre des activités :

- L'éducation aux risques posés par les engins explosifs (EREE) au profit des populations vivant dans les zones impactées

- L'assistance aux victimes directes et familles de victimes d'EEI
- Le renforcement de capacité des acteurs nationaux (structures gouvernementales et ONG/OSC nationales et locales)
- La gestion d'information liée à la menace des EEI

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

La menace des EEI s'est étendue au fil des années passant de 6 régions en 2020 à 11 régions en 2023. Les régions les plus impactées sont le Sahel, l'Est, le Nord et depuis le début de l'année 2023, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Nord. Dans ce contexte, le domaine de responsabilité a ciblé en priorité les popu-

lations vivant dans ces régions mais également celles vivant dans des régions où la menace est moins importante (Cascades et Hauts-Bassins) afin de réduire l'exposition des populations à la menace explosive.

Pour répondre aux besoins, les activités suivantes seront menées :

- La prévention des incidents liés aux EEI par la conduite de sessions directes et indirectes d'éducation aux risques des EEI auprès des communautés affectées et des acteurs humanitaires.
- La gestion des données sur les incidents et les victimes (collecte, analyse et diffusion): Le domaine de responsabilité travaillera avec les acteurs étatiques (ministère de la défense, ministère de la sécurité et la Commission Nationale de Contrôle des Armes) ainsi que les acteurs humanitaires (ONG internationales, nationales et locales ) pour collecter, analyser et diffuser des données détaillées et fiables sur les incidents EEI et les victimes pour appuyer une meilleure prise de décisions.
- **L'assistance aux victimes d'EEI à travers une approche multisectorielle** basée dans un premier temps sur la collecte de données sur les victimes (désagrégées par âge, genre, localité, catégorie socio-professionnelle). Dans un second temps, le domaine de responsabilité se focalisera sur, l'identification et la cartographie des services existants et la mise en place d'un circuit de référencement. Pour finir, des activités visant à diffuser l'information aux populations particulièrement seront menées en plus de l'assistance (soutien psycho social et appui à la mobilité). L'appui et la collaboration d'autres acteurs, notamment le domaine de responsabilité Protection de l'enfant, le Groupe de Travail Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS) et le Cluster Santé seront sollicités afin de mettre en œuvre ces activités.
- **Le renforcement des capacités au niveau national, régional et local** en matière de lutte antimines humanitaire : Le domaine de responsabilité conduira des sessions de renforcement de capacités en gestion de l'information, conduite de projet de sensibilisation au profit des acteurs

nationaux et locaux. Il poursuivra également le développement des normes nationales d'actions contre les mines et appuiera la mise en œuvre du processus d'accréditation des organisations ainsi que la vulgarisation de la stratégie nationale d'action contre les mines afin de garantir la qualité des actions menées par les différents partenaires. L'assurance qualité, l'inclusion du Genre et de la diversité ainsi que la prévention de l'exploitation et des abus sexuels seront également organisées pour les membres et les partenaires du domaine de responsabilité.

En collaboration avec les acteurs de développement, l'AoR travaillera à réduire la menace explosive et assurer la protection des civils à travers des activités visant l'enlèvement, la neutralisation et la destruction des EEI.

La réponse de l'AoR est principalement basée sur des services notamment la conduite de sessions d'éducation aux risques, le mapping des services et la prise en charge des soins de santé et l'assistance psychosociale. Elle n'inclut pas de transferts monétaires. Pour atteindre le maximum de bénéficiaires, l'AoR s'appuiera sur les ONG locales et, dans le cadre de la sensibilisation, sur les messages radios et la formations de relais communautaires.

Les activités seront menées avec une approche sensible aux genres et à la diversité, aussi bien dans le choix des cibles, dans la composition des équipes mais également dans la formation des acteurs nationaux et locaux afin de garantir une réponse appropriée pour tous les groupes vulnérables et à risque incluant les personnes vivant avec un handicap représentant 15 % des cibles. Dans un souci de redevabilité, un travail collaboratif avec le CEAWG sera mené afin de déterminer les mécanismes de plaintes spécifiques pouvant être utilisés dans le cadre des activités.

### 3. Suivi de la réponse

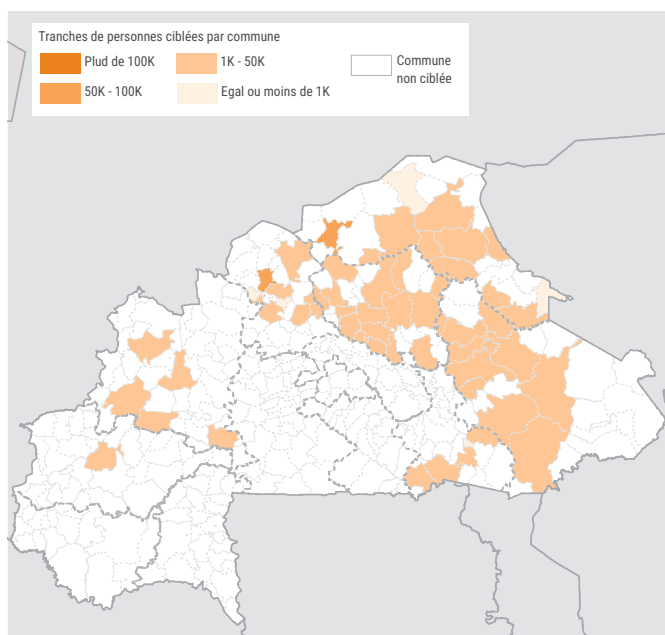
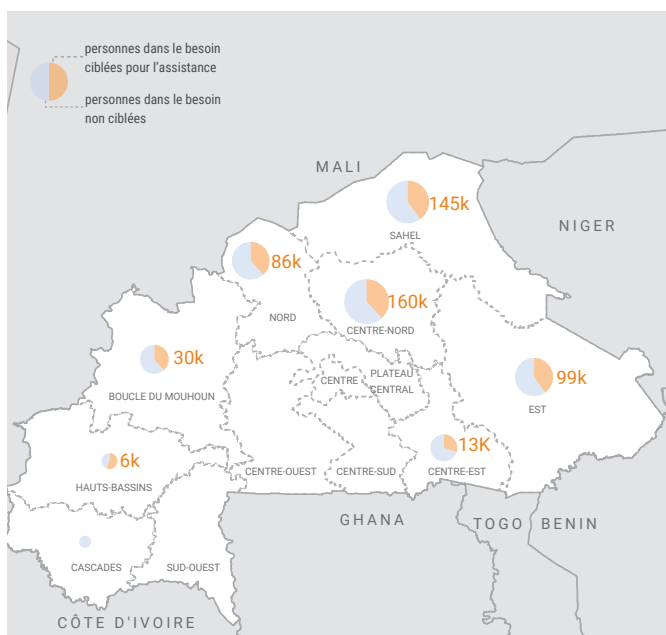
Les données d'indicateurs de suivi seront collectées à travers la 5W, sur une base trimestrielle. Les chiffres validés seront partagés à travers les différents outils (factsheet, tableau de bord, infographie, 5W)

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.7.2 Logement Terre et Biens (LTB)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,9 M</b>	<b>539K</b>	<b>304K</b>	<b>N/A</b>	<b>81K</b>	<b>\$2,4M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

1. Promouvoir les droits d'accès aux logements Terres et Biens au profit des femmes, hommes, filles, garçon, personnes âgées et handicapés affectés par la crise
2. Faciliter un accès sécurisé des femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapés affectés par la crise au logement à la terre et aux biens

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

La stratégie LTB repose sur les deux objectifs stratégiques du HRP 2024 : (1) Promouvoir les droits d'accès aux logements Terres, Biens et ressources naturelles des personnes affectées par le déplacement

interne et (2) faciliter l'accès sécurisé à la terre et aux biens à ces personnes affectées. Les activités viseront à accroître l'accès aux droits LTB des personnes affectées par les déplacements forcés sans discrimination.

En 2024, la réponse LTB se concentrera dans les régions du Centre-Nord, Sahel, Nord, Est, Boucle du Mouhoun, Centre-Est et Hauts-Bassins avec focus sur les grandes agglomérations accueillant un nombre important de PDIs avec un accès limité à la terre et aux ressources naturelles.

La réponse sectorielle intègre les priorités stratégiques du Cluster Protection avec une étroite coordination avec les Clusters Abris, Sécurité Alimentaire, WASH,

GSAT en prenant en compte leurs besoins en termes d'accès à la terre.

La nature des activités LTB font que les acteurs font très peu recours aux transferts monétaires. En fonction de l'évolution du contexte les partenaires pourront intégrer les transferts monétaires comme réponse d'urgence aux évictions forcées.

Dans les zones difficiles d'accès les partenaires, ONGs nationales avec un ancrage territorial dans les zones ciblées, seront mis à profit en plus du renforcement de la localisation, des approches communautaires et de l'assistance à distance.

S'agissant des questions transversales l'accent sera mis sur :

**Le nexus Humanitaire-Développement** en renforçant la collaboration avec les acteurs du développement et de paix. Ce lien est d'autant plus nécessaire que dans la perspective de la mise en place des solutions durables au profit des personnes affectées, l'accès à la terre est une condition sine qua non pour le retour, l'intégration locale ou la réinstallation.

**La Protection transversale** : l'AoR LTB va assurer la centralité de la protection dans toutes les interventions conformément aux priorités stratégiques du Cluster Protection en 2024.

**L'AAP/Engagement communautaire** : les acteurs s'assureront de la participation des populations que nous servons dans tout le processus de mise en œuvre de la réponse et utiliseront leur mécanisme de plaintes et feedbacks pour recevoir et traiter toute plainte liée à la délivrance de l'assistance humanitaire.

**La PSEA** : les acteurs LTB œuvreront à prévenir l'exploitation et les abus sexuels, identifier, atténuer et répondre à la violence sexuelle et sexiste à travers une programmation sûre, inclusive et mitigation des risques d'EAS.

**Le genre** est pris en compte dans l'analyse des besoins et le ciblage de l'AoR LTB mais aussi la formulation des objectifs spécifiques et des indicateurs tient

compte du genre et l'utilisation des outils d'analyse sensibles au genre dans l'élaboration des projets et le suivi contribuera à une meilleure intégration du genre dans la réponse.

### 3. Suivi de la réponse

Un suivi régulier des interventions sera assuré à travers les indicateurs de la réponse définis dans le cadre logique du HRP. Ces indicateurs seront renseignés par les partenaires à travers la matrice 5W mensuellement, centralisés et analysés par la coordination en veillant à la cohérence de la réponse et l'intégration de la multi-sectorialité de la réponse humanitaire. Régulièrement les indicateurs dans le RPM seront renseignés et les financements suivis à travers l'outil FTS.

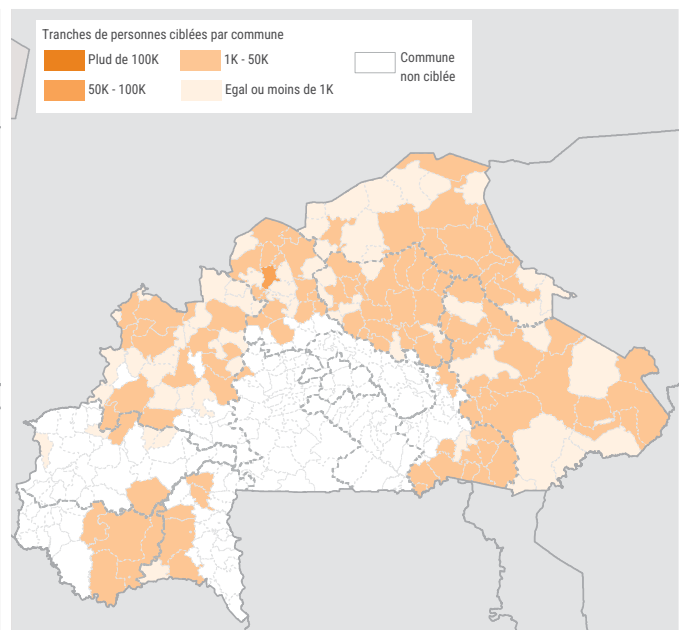
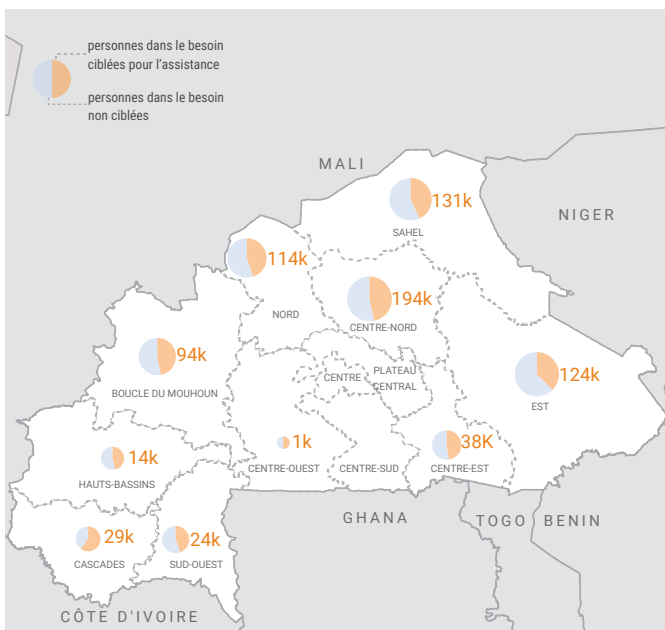
D'autres acteurs tels que le CONASUR, REACH à travers le MSNA et le Projet 21 inter-agences collectent également des indicateurs LTB régulièrement qui permettent de suivre la réponse, sur l'ensemble du territoire national. Le partage de données avec ces acteurs permettra de faire une analyse croisée de la réponse avec des sources diversifiées de données, la coordination de l'AoR fera des suivis périodiques sur le terrain afin d'assurer une réponse de qualité au profit des populations vulnérables.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.7.3 Protection de l'enfant (PE)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>2M</b>	<b>762K</b>	<b>N/A</b>	<b>762K</b>	<b>114K</b>	<b>\$62,5M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

La persistance des violences et attaques ainsi que la détérioration croissante des conditions de vie des ménages exposent les enfants aux risques de violence, d'abus, d'exploitation sexuelle, de déscolarisation, de mariage précoce ainsi que la détresse psychosociale. En 2024, le CP/AoR estime qu'environ 2 millions d'enfants (52 % filles) seront en besoin de protection. Cependant, la disponibilité et l'accès aux services de protection de l'enfant et de soutien psychosocial adaptés aux plus vulnérables, restent très limités. Des objectifs sectoriels faciliteront la mise en œuvre de l'objectif stratégique :

1. Contribuer à créer un environnement protecteur et respectueux des droits des enfants affectés ;

2. Renforcer l'accès des enfants affectés par la crise aux services de réponses holistiques, en priorité les plus vulnérables ;
3. Apporter une assistance d'urgence aux enfants victimes de problématiques de protection est apportée en vue de sauver leur vie et de réduire leur souffrance.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

En 2024, le Domaine de Responsabilité Protection de l'Enfant (CP AoR) ciblera 761 697 enfants dont 396 083 filles, et 114 255 enfants vivants avec un handicap dans 9 régions prioritaires. Le CP AoR mettra l'accent sur l'accès équitable et sur la fourniture des services de qualité inclusifs adaptés aux groupes sexo-spéci-

fiques. Les enfants victimes de violences, d'abus et de négligence seront pris en charge individuellement à travers un système de gestion des cas soutenu par la plateforme digitale Primero/CPIMS+ qui a été récemment lancée au Burkina Faso sous le leadership du gouvernement. Les partenaires de la protection de l'enfant assureront le soutien psychosocial individuel et à base communautaire aux enfants affectés par la crise humanitaire à travers les activités de groupe pour le bien-être des enfants. Les interventions seront orientées vers les enfants les plus vulnérables parmi les PDI, les communautés hôtes et les retournés, notamment les enfants victimes de détresse psychosociale, les enfants non-accompagnés/séparés, les enfants rencontrés lors des opérations de sécurisation du territoire / enfants associés aux acteurs armés, les survivants et/ ou à risque d'autres violations graves ou de violences physiques ou sexuelles. Les acteurs de Protection de l'enfant continueront à déployer la stratégie mobile et travailler étroitement avec les acteurs communautaires, dans les zones difficiles d'accès pour réduire les risques de protection, et assurer l'identification et le référencement des cas de protection vers les services appropriés.

En plus, de la collaboration avec le Cluster Protection, le CP/AoR s'engage à travailler en synergie avec le groupe de travail santé mentale, les AoRs VBG, LAM, et les Clusters Education, Sécurité Alimentaire et Nutrition pour l'appropriation des Standards Minimums pour la Protection de l'Enfant dans l'action humanitaire, durant tout le cycle de programme humanitaire. Le CP AoR tiendra compte de l'intégration multisectorielle pour maximiser l'impact de la réponse tout en assurant ainsi une couverture complète des besoins des enfants dans les zones de convergence.

Le CP/AoR suivra l'évolution des mesures de suspension du gouvernement concernant la modalité cash transfert. Toutefois le cash transfert reste une modalité prioritaire du fait qu'elle responsabilise et renforce la capacité des parents à prendre en charge leurs enfants.

Les acteurs de la protection de l'enfant travailleront à renforcer l'environnement protecteur de l'enfant à travers le renforcement des capacités des services

étatiques, des organisations locales et des structures communautaires. Des mécanismes efficaces de référencement des enfants vulnérables seront promus. En outre, le CP AoR continuera à renforcer la représentativité des organisations locales dans les mécanismes de coordination et un meilleur accès aux opportunités de financement. Un accent sera mis sur l'amélioration des aspects de redevabilité au sein du secteur en lien étroit avec le groupe de travail engagement communautaire et redevabilité (CEAWG) pour s'assurer de l'effectivité de la participation des communautés dans le cycle de programme humanitaire. Il s'agira de mettre en place des mécanismes de feedback, de plaintes et un dispositif opérationnel de prévention contre les l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) dans les espaces amis d'enfant.

### 3. Suivi de la réponse

Le CP-AoR effectuera le suivi systématique de la réponse à travers les outils de collecte notamment la matrice 5W et les missions de suivi mensuelle au niveau sous-national. Les données remontées par les partenaires seront consolidées et analysées et un retour leur sera fait de manière systématique. Des tableaux de bord dynamiques et statiques seront produits mensuellement et mis en ligne pour le suivi des tendances et des réalisations. Les indicateurs seront désagrégés par sexe, âge, handicap et d'autres facteurs de vulnérabilité pertinents afin de faciliter le suivi des activités et ajuster la réponse en fonction des besoins. Un alignement entre le taux de réalisation des activités et la consommation budgétaire sera également réalisé.

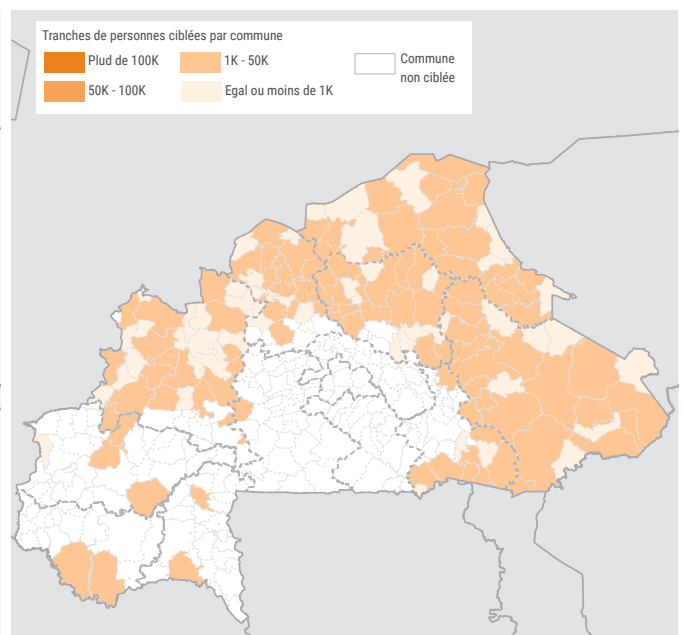
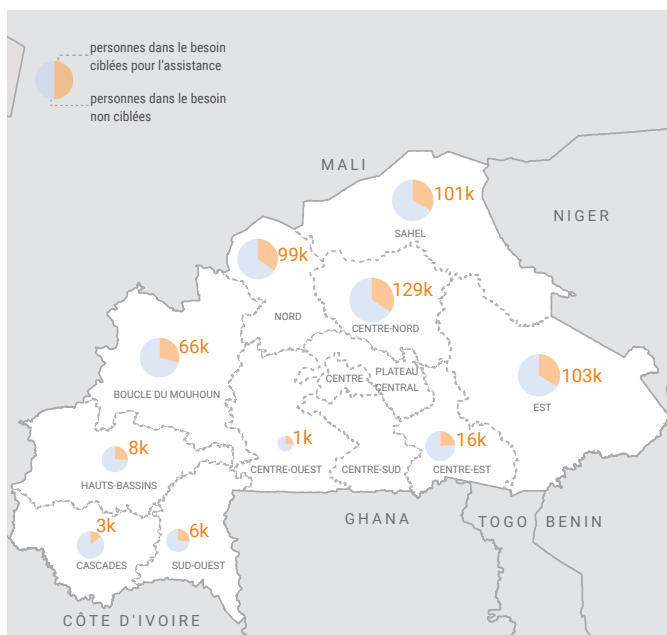
Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)



# 3.7.4 Violence basée sur le Genre (VBG)



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,3M</b>	<b>533K</b>	<b>285K</b>	<b>199K</b>	<b>80K</b>	<b>\$31,9M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

1. Prévenir et atténuer les actes et les risques de violence basée sur le genre (VBG) y compris la violence sexuelle, la violence infligée par le partenaire intime et les exploitations et abus sexuels
2. Assurer la prise en charge multisectorielle des survivant(e)s de violence basée sur le genre.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Le champ d'intervention du domaine de responsabilité VBG sera les zones difficiles d'accès, à savoir : la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, l'Est, le Centre-Nord, le Nord, le Sahel et le Grand-Ouest. Un accent particulier sera mis sur les communes ne disposant pas de structures de prise en charge et/ou difficile d'accès.

Le domaine de responsabilité VBG déploiera une réponse multisectorielle prenant en compte la stratégie d'intervention définie par le Cluster Protection et ses domaines de responsabilité rattachés pour atteindre les zones prioritaires y compris celles difficiles d'accès. Par ailleurs, le domaine de responsabilité VBG renforcera la collaboration avec les leaders communautaires, traditionnels et guides religieux, les associations et organisations de femmes, les agents communautaires en particulier les agents de santé à base communautaire (ASBC) et les accoucheuses villageoises (AV) pour améliorer la qualité de la réponse aux VBG y compris le référencement pour la prise en charge médicale des cas de viol dans le délai de 72 heures. Un accent sera mis sur le renforcement de capacités des ASBC et AV pour le référencement

d'une part et d'autre part des prestataires de santé sur la prise en charge clinique des violences sexuelles, des violences exercées par le partenaire intime et la disponibilité des kits post viol dans les structures sanitaires. Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des victimes de EAS et les enfants et adolescents survivant (e) s de violences sexuelles, le domaine de responsabilité VBG renforcera sa collaboration avec le domaine de responsabilité de la protection de l'Enfant pour le déploiement effectif de la gestion de cas des enfants et adolescents survivants de violences sexuelles dans toutes les régions humanitaires.

Les activités essentielles seront mises en œuvre à travers deux axes principaux : (i) la prise en charge multisectorielle ; (ii) la prévention et l'atténuation des risques de VBG. La prévention et l'atténuation des risques d'exposition à la VBG consisteront de manière spécifique : (a) dans l'accompagnement des secteurs pour l'intégration d'activités de prévention et atténuation des risques de VBG dans l'action humanitaire ; (b) le renforcement des activités de communication pour le changement sociale et comportemental à travers des messages qui sauvent les vies au niveau communautaire sur la VBG y compris les exploitations et abus sexuels et les mesures d'atténuation de risques d'exposition ; (c) à la distribution des kits de dignité, des kits d'hygiène menstruelle et/ou le cash transfert ou en nature en faveur des femmes et filles vulnérables ; et (d) la prise en charge multisectorielle des personnes survivantes de VBG, se fera à travers des services de gestion des cas appropriés et de qualité, y compris les soins (intégration de la prise en charge de la santé sexuelle et reproductive et des VBG) et un soutien coordonné pour accéder aux autres services qui sont disponibles grâce à un système de référencement performant et mis à jour tous les 3 mois sans exclure la prise en charge psychosociale en ligne et les cliniques mobiles.

Le domaine de responsabilité VBG est fortement impliqué dans les différents cadres de concertation existants pour la prévention de l'EAS et la prise en charge des victimes de EAS dans le système de gestion des cas de VBG. Par ailleurs, le domaine de responsabilité VBG assurera les rôles de plaidoyer et

d'appui technique pour l'intégration des efforts d'atténuation des risques de VBG dans tous les secteurs humanitaires, conformément aux Directives du Comité permanent Inter organisations (IASC) pour l'intégration d'interventions liées à la VBG dans l'action humanitaire.

La continuité des services constitue une préoccupation majeure du domaine de responsabilité VBG. Pour assurer cette continuité, le domaine de responsabilité VBG fera un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers, surtout ceux en charge du développement et de la consolidation de la paix pour une flexibilité des financements pour couvrir les interventions VBG dans les zones humanitaires. Il est plus que nécessaire que les interventions VBG au Burkina Faso soient inscrites dans le nexus humanitaire, développement, paix pour aboutir à une réduction des VBG d'ici 2030.

### 3. Suivi de la réponse

Les données VBG alimentant le cadre de résultats du HRP seront produites par les organisations membres du domaine de responsabilité VBG (AoR VBG), en particulier les structures gouvernementales, les agences de SNU et les ONG nationales et internationales. Ces données, collectées avec la matrice harmonisée 5W renseigneront les cinq indicateurs de l'AoR VBG et seront transmises mensuellement à la coordination de l'AoR VBG pour la compilation et le partage.

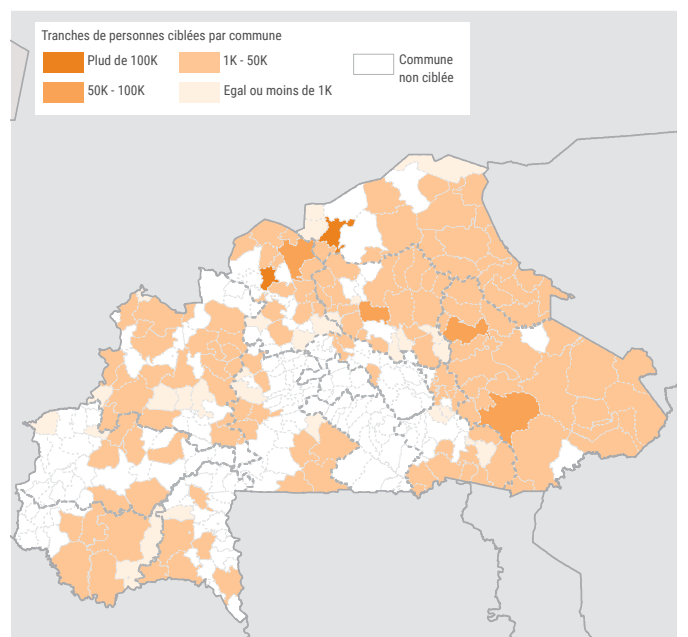
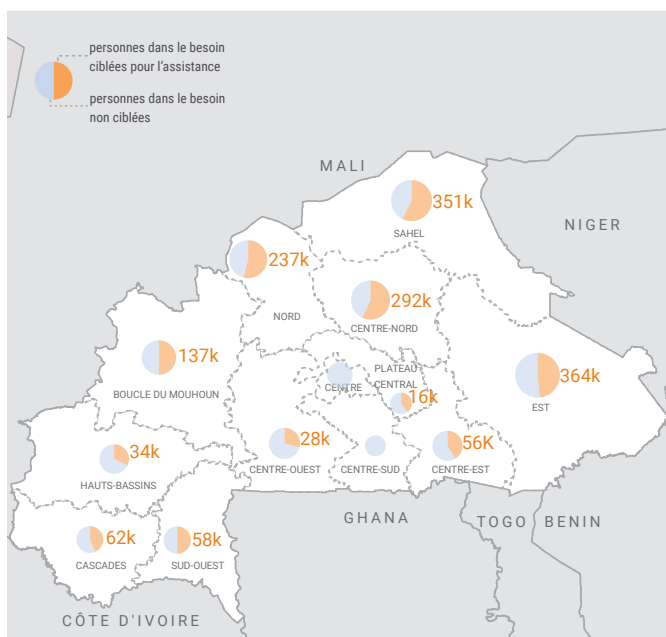
Par ailleurs, la coordination se chargera de la compilation trimestrielle des données, la production des dashboards mensuels et assurera leurs mises en ligne sur le RPM et le site ReliefWeb Response. Le principal défi dans le processus de suivi est le retard dans la transmission des données ou le non-partage des données. A cet effet, une task force, composée des ONG, des agences du SNU et des structures gouvernementales, sera mise place pour apporter un appui à l'harmonisation des outils de collecte, à la collecte et la transmission de données harmonisées et de qualité.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

# 3.8 Santé



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>3,5 M</b>	<b>1,6M</b>	<b>380K</b>	<b>933K</b>	<b>242K</b>	<b>\$55,7M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

1. Réduire la surmortalité et la morbidité parmi les populations vivant dans les zones difficiles d'accès en assurant l'offre des soins de santé primaires et secondaires d'urgence y compris la santé sexuelle et reproductive et les soins post viol et aussi les soins liés aux troubles mentaux et neurologique.
2. Réduire la morbidité et la mortalité liées aux troubles mentaux et neurologiques au sein des populations affectées par la crise humanitaire
3. Assurer des soins vitaux d'urgence de qualité aux enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère avec complications
4. Assurer l'offre des soins promotionnels, préventifs et curatifs intégrée enfin de protéger et

améliorer la santé de la population affectée par la crise humanitaire.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Le champ d'intervention du domaine de responsabilité. Pour 2024, la priorité du Cluster Santé est d'assurer l'offre de services promotionnels, préventifs et des soins de santé et curatifs intégrés pour la population affectée par la crise humanitaire dans les zones d'accès difficiles et ou avec formations sanitaires fermées ou fonctionnant a minima dans 171 communes de 11 régions.

Pour ce faire, le Cluster Santé travaillera étroitement avec les acteurs du ministère de la santé et les autres

Clusters notamment WASH, Nutrition, Sécurité alimentaire et Protection, pour apporter une réponse multisectorielle et complémentaire.

Il s'agira de redynamiser l'offre des soins de santé d'urgence dans les formations sanitaires, la mise en place de la réponse rapide intégrée santé y compris le dispositif minimum SSR en situation de crise (DMU SSR) et nutrition, les cliniques mobiles, les postes médicaux avancés et les interventions communautaires en se basant sur le réseau des ASBC et accoucheuses villageoises (AV) mis en place par le ministère de la santé et les acteurs locaux du secteur de la santé. Les partenaires du Cluster Santé auront recours au transfert monétaire pour accroître l'accès des populations aux services de santé.

Pour atteindre les zones d'accès difficiles le Cluster Santé encouragera la localisation de l'aide en basant sur les services existants et le dispositif communautaire (ASBC, AV). Les ONGI renforceront leurs collaborations avec les associations et ONG locales pour rendre l'aide plus efficace.

Au cours de la réponse du secteur santé, les acteurs s'efforceront de prendre en considération les éléments clés de la protection transversale, à savoir, la sécurité, dignité et « Ne Pas Nuire » ; l'accès significatif (l'équité) ; la redevabilité ; la participation et l'autonomisation.

La redevabilité envers les populations affectées sera au cœur de l'action des partenaires du Cluster Santé au cours de l'année 2024. Le Cluster encouragera l'implication des bénéficiaires à toutes les phases de la réponse ainsi que la mise en place au cours de toutes les interventions des mécanismes de redevabilité et de gestion des plaintes. L'existence de ces mécanismes sera indiquée aux parties prenantes lors des réunions de lancement/présentation des interventions et sera rappelée lors des séances de sensibilisation. Ces mécanismes seront le plus inclusifs possibles et adaptés à toute la population, toutes les informations sur l'existence et le fonctionnement des mécanismes sont traduits en langues locales.

Les interventions du Cluster Santé seront déployées dans des zones dont la sévérité des besoins est en phase d'urgence humanitaire. Ainsi une coordination avec les acteurs de développement et de consolidation de la paix sera importante pour permettre une synergie

des actions dans les régions ciblées. Les acquis des actions de développement et de consolidation de la paix seront capitalisés lors des interventions humanitaires dans les zones ciblées et vice-versa. Dans le cadre de l'approche Nexus humanitaire, développement et paix, une articulation sera faite avec les acteurs de développement et de consolidation de la paix (des réunions conjointes, des approches d'interventions communes, et rationalisation des ressources) pour les mêmes zones d'intervention. Le Cluster Santé déploiera une stratégie inclusive et participative avec les différents partenaires et les autorités aux niveaux national et régional pour mutualiser les ressources et les efforts de réponse des différents partenaires humanitaires et de développement et permettra ainsi une cohésion dans la réponse.

Le renforcement du système de santé à travers des interventions d'urgences, tant pour les réponses critiques que pour la réponse visant à améliorer les conditions de vie des populations, permettra une résilience du système de santé. Aussi la mise en place des stratégies « health surge » qui visent à rendre le système de santé plus résilient tout au long de la réponse permettra aux acteurs de développement d'assurer la suite des interventions dans certaines zones.

### 3. Suivi de la réponse

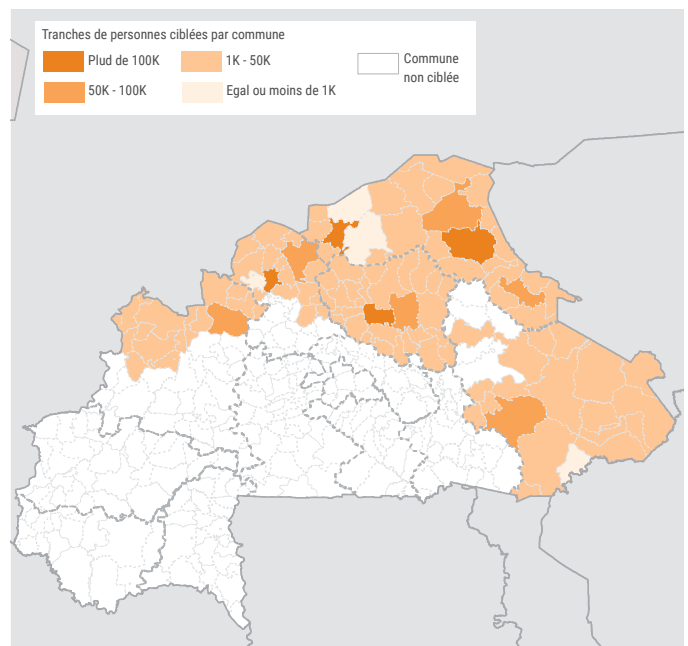
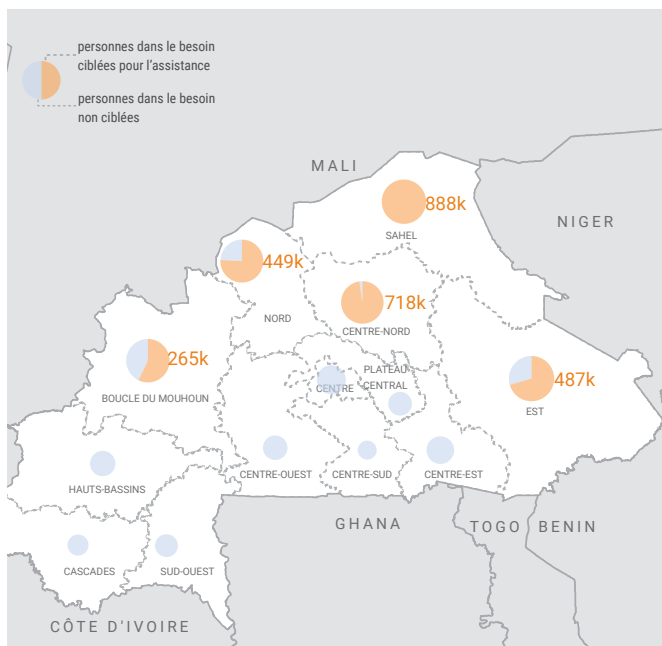
L'unité de gestion de l'information du Cluster Santé se chargera d'assurer la mise en œuvre efficace du cadre de suivi des activités. L'unité de gestion de l'information travaillera en étroite collaboration avec les partenaires pour la collecte d'informations de fréquence trimestrielle, l'analyse et le partage pour l'utilisation. Les réunions mensuelles prendront soins de passer en revue les défis rencontrés dans la mise en œuvre des interventions et proposer des pistes des solutions aux différents partenaires selon les besoins. Les indicateurs dans le cadre sectoriel seront suivis à travers un cadre de travail harmonisé et les outils validés avec les partenaires du Cluster Santé. En plus, le bulletin du Cluster Santé, produit à la fréquence mensuelle, sera utilisé pour renseigner certains indicateurs.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#).

# 3.9 Sécurité Alimentaire



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US\$)
<b>3,8M</b>	<b>2,8M</b>	<b>700K</b>	<b>1,5M</b>	<b>421K</b>	<b>\$368,9M</b>



## 1. Objectifs sectoriels

1. Sauver des vies face à l'insécurité alimentaire aiguë par une assistance alimentaire d'urgence visant à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des personnes les plus vulnérables.
2. Protéger et reconstituer les moyens d'existence essentiels des populations affectées par les crises sécuritaire et climatique, en soutenant les productions végétales et animales pour prévenir le recours à des stratégies d'adaptation négatives et assurer un accès durable à la nourriture.

## 2. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

Basé sur la méthodologie et les résultats du Cadre Harmonisé (CH) de mars 2023, le Cluster Sécu-

rité Alimentaire a priorisé 100% (2,8 millions) des personnes en urgence (CH4) (1 173 730) et en crise (CH3) (1 633 355) localisées dans 5 régions prioritaires (Sahel, Nord, Centre Nord, Est et Boucle du Mouhoun). Ces régions font face à l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë causés par les chocs/crises humanitaires. Pour accéder aux multiples localités difficiles d'accès ceci se fera à travers la négociation de l'accès humanitaire et les opérations aéroportées seront prioritaires.

Les Personnes Déplacées Internes (PDI), les résidents vulnérables, les familles d'accueil les plus vulnérables ayant perdu leurs moyens d'existence seront priorisées. En appui et protection aux moyens d'existence, le

Cluster Sécurité Alimentaire ciblera 1,58 million de personnes qui font partie des 2,8 millions.

Il est primordial d'atténuer les effets immédiats de l'insécurité alimentaire aiguë de ménages les plus vulnérables. Ensuite, il faut reconstituer leurs moyens d'existence afin de leur permettre de se relever et d'être en mesure de produire et satisfaire leurs besoins essentiels. La sécurité alimentaire et sanitaire du cheptel des ménages constitue également une priorité.

L'assistance en sécurité alimentaire sera délivrée en vivres ou en transferts monétaires et les prestations de service selon le contexte, les objectifs et effets directs et indirects escomptés. La ration alimentaire s'étend sur trois mois. Conformément aux standards SPHERE, elle devra couvrir 2 100 Kcal et se composer d'aliments diversifiés, équilibrés et de qualité, préférablement achetés auprès des producteurs locaux.

A la suite des mouvements de populations, une assistance rapide pour répondre aux besoins vitaux, sera mise en œuvre à travers les mécanismes de Réponse Rapide (RRM). Le Cluster Sécurité Alimentaire collabore avec les autres secteurs pour une complémentarité de la réponse afin de mieux répondre aux besoins multidimensionnels des populations ciblées.

.Les thèmes transversaux (genre et âge, diversité, handicap, VIH/SIDA et environnement) et le respect des principes de ne pas nuire, de sécurité et dignité, de redevabilité, et de participation des bénéficiaires seront systématiquement intégrés dans la réponse. Dans le cadre de la redevabilité envers les populations affectées (AAP), les partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire s'engagent à partager avec les communautés affectées des informations sur la sélection des bénéficiaires. Des enquêtes de monitoring post-distributions et des évaluations participatives seront menées par les partenaires dans l'optique d'apprécier la perception et le niveau de satisfaction des bénéficiaires pendant et après les interventions.

Le Cluster Sécurité Alimentaire favorise des interventions d'assistance alimentaire d'urgence, de relèvement des moyens de subsistance, développement socio-économique et des filières agrosylvopastorales,

halieutiques et fauniques ainsi que la mise en place de filets sociaux. Par ailleurs, le Cluster encourage ses partenaires à minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs de leurs interventions. Le Groupe Technique d'Agriculture et d'Appui en Moyens d'Existence récemment mis en place, et cogéré avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA), appuiera tous les efforts de coordination autour des objectifs stratégiques du Cluster Sécurité Alimentaire.

Le Cluster Sécurité Alimentaire encourage également ses membres à apporter une attention particulière à la sensibilité aux conflits et aux questions de propriété et d'accès aux ressources naturelles (terre, eau) afin de ne pas attiser les conflits potentiels au sein des communautés appuyées.

### 3. Suivi de la réponse

Des enquêtes de suivi-évaluation (Baseline, post-distributions, et end line) et analyses (par type de ménages assistés (PDIs et non-PDIs) de la qualité du ciblage et des effets de l'assistance sur la sécurité alimentaire devront être réalisées par les partenaires et partagées au sein du Cluster. Le suivi de la réponse RRM se fera sous les mécanismes de coordination post-RRM.

Le Cluster Sécurité Alimentaire effectuera le suivi et l'analyse mensuelle de la réponse à travers des indicateurs de réalisation (Personnes bénéficiant d'assistance alimentaire, différents types de soutien aux moyens d'existence, les types de modalités et mécanismes d'assistance). En parallèle, il compilera, diffusera les résultats/rapports et soutiendra le déploiement d'enquêtes, notamment l'analyse du Cadre Harmonisé et les évaluations rapides menées par ses partenaires dont le Gouvernement et les acteurs humanitaires, afin de proposer une vision globale de l'évolution de l'insécurité alimentaire dans le pays et de l'effet de l'assistance.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

## 3.10 Coordination



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	\$7,6M

### 1. Grandes lignes de la stratégie de la réponse

La coordination de la réponse humanitaire des acteurs humanitaires internationaux et nationaux sera assurée à travers l'Equipe Humanitaire Pays (HCT) au niveau stratégique et le Groupe de Coordination Inter-Cluster (ICCG) au niveau opérationnel à Ouagadougou et sur le terrain. OCHA assure la liaison avec le Gouvernement pour faciliter la coordination et la complémentarité entre la réponse du gouvernement et celle de la communauté humanitaire d'une part, et d'autre part pour renforcer la collaboration et la communication avec les acteurs étatiques.

La gestion du cycle de la programme humanitaire (HPC), fondée sur l'analyse approfondie des besoins, est aussi l'une des activités clés de la coordination. De plus, la coordination de la réponse rapide, à travers le Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse (GCORR), sous-groupe de l'ICCG, est une des priorités pour assurer la réponse rapide multi-sectorielle efficace pour sauver des vies. En outre, l'établissement d'un lien entre la réponse rapide et le programme d'urgence régulier, et éventuellement d'un lien avec le projet de développement, est essentiel dans l'esprit du nexus Humanitaire-Développement.

Également, il est prioritaire de renforcer l'intégration des questions transversales (AAP, engagement communautaire, genre, PSEA, localisation etc.) dans la réponse humanitaire à travers les groupes de travail et tasks forces. En plus, OCHA continue à soutenir les partenaires humanitaires en termes du plaidoyer collectif, de l'accès humanitaire et de la coordination

civilo-militaire. La capacité de gestion de l'information permet le partage en temps réel de données humanitaires avec analyse, ce qui permet aux bailleurs de fonds, donateurs et aux partenaires de mieux cerner la complexité de la crise et la réponse humanitaire apportée.

OCHA gère les financements du Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC) et du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF). En 2023, plus de 38 millions de dollars (20 millions de dollars FHRAOC et 18 millions de dollars du CERF) ont été alloués au Burkina Faso, permettant la réalisation de 41 projets de réponse humanitaire, grâce à un processus d'allocation inclusif et coordonné, reposant sur une analyse critique et dynamique de la sévérité des besoins et des capacités réelles de réponse d'une part et d'autre part tenant compte des priorités dans le pays.

La communauté humanitaire visera également à renforcer les services communs, qui vont au-delà de la logistique. Par exemple, un service commun pour les technologies de l'information permet aux partenaires humanitaires d'avoir accès à l'internet et à la communication, ce qui contribue à maintenir la présence physique des partenaires humanitaires dans les zones sans réseau, dans l'esprit de «Stay and Deliver». Les acteurs de la coordination exploreront la possibilité d'améliorer différents services communs afin de maximiser et mutualiser les ressources limitées et de faciliter les opérations humanitaires sur le terrain.

Dernièrement, conformément au modèle de coordination CASH de l'Inter-Agency Standing Committee (IASC), en 2023, le Burkina Faso s'assure que la phase de transition au courant des première 6 mois en 2024 pour s'adapter au nouveau modèle sera gérée sans interruption majeure. L'amélioration de la coordination et du plaidoyer du CASH sous le leadership du Cash Working Group (CWG) est une priorité au Burkina Faso.

dans le rapport de suivi. Certaines activités, telles que l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA), l'enquête de perception des populations affectées et l'enquête de satisfaction auprès de partenaires d'OCHA sont conduites une fois dans l'année.

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

## 2. Suivi de la réponse

Le suivi de la réalisation des activités indiquées dans ce plan de réponse sera rapporté de façon trimestrielle

### KAYA/RÉGION DU CENTRE-NORD

Champ de la paix réalisé par les femmes PDI et les femmes de la communauté d'accueil.  
Photo: UNFPA/Judicael Lompo





## Partie 4 : **Plan de réponse pour les réfugiés**

### OUAGADOUGOU/ RÉGION DU CENTRE

Femmes réfugiées qui posent après avoir produit du savon au centre communautaire pour réfugiés.

Photo: UNHCR/Moussa B



# Plan de réponse pour les réfugiés

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	HANDICAPÉES	FONDS REQUIS (US\$)
37K	37K	23K	9K	6K	\$52,3M

## 1. Objectifs sectoriels

En 2024, la cible du multi secteur réfugiés est de 37 249 réfugiés et demandeurs d'asile installés principalement dans la région du Sahel (27 656), dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun (3 002), dans les régions du Centre et du Plateau-Central (3 890) et dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest (2 701).

L'objectif spécifique consiste en la fourniture d'une assistance d'urgence multisectorielle nécessaire à la survie de 40 000 réfugiés dans les localités d'accueil à travers, entre autres, les objectifs sectoriels ci-dessous :

1. Fournir des services de protection notamment à travers l'accès à l'enregistrement et la documentation ;
2. Assurer l'accès aux services de soins de santé primaires, secondaires et tertiaires ;
3. Assurer l'enrôlement des réfugiés dans l'éducation primaire et secondaire ;
4. Prévenir la violence basée sur le genre et l'assistance aux survivants, ainsi que la protection des enfants à risque.

## 2. Stratégie de réponse

En 2024, le multi secteurs réfugiés va poursuivre sa dynamique d'intervention fondée sur la protection et la recherche de solutions durables et continuera à consolider les acquis de sa réponse. Les efforts vont se poursuivre pour le renforcement de l'inclusion des réfugiés dans les mécanismes nationaux ainsi que le

renforcement du partenariat avec les autorités locales et les organisations à base communautaire.

Les activités de protection se poursuivront avec les activités destinées à faciliter l'accès au territoire aux demandeurs d'asile à travers le monitoring de protection, la formation et le plaidoyer auprès des autorités, l'enregistrement continu et la délivrance des documents à tous les réfugiés. Dans un contexte de situation mixte et de vulnérabilité des populations dans les zones d'accueil, les activités de coexistence pacifique continueront de tenir une place prépondérante ainsi que l'information et la sensibilisation des réfugiés sur le maintien du caractère civil et humanitaire de l'asile. Dans le cadre de ses activités de prévention, d'atténuation des risques et de réponse aux VBG, les activités de prévention et de réponse multisectorielle se poursuivront en gardant à l'esprit la mitigation des risques liés à l'exploitation et les abus sexuels.

En collaboration avec les Clusters WASH, Santé et Education ainsi qu'avec les Ministères sectoriels et les directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la santé, le multi secteurs continuera de s'assurer de l'accès des réfugiés aux différents services y relatifs de la même façon que pour les PDI et les populations hôtes. 63% des enfants réfugiés seront scolarisés dans le respect de la Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'Urgence.

Les infrastructures hydrauliques existantes dans les différentes localités d'accueil seront réhabilitées et/ou renforcées à travers la construction ou réhabilitation des points d'eau communautaires existants ainsi que

la transformation des PMH à gros débit en post d'eau autonome pour tenir compte des besoins. De même, les latrines seront aménagées en tenant compte des personnes à besoin spécifique. Pour ce qui est du secteur abris, les interventions comprendront l'assistance en abris d'urgence et en abris semi-durable à travers la modalité CBI lorsque cela est possible.

Afin de contribuer à l'autosuffisance et à la recherche de solutions durables, le multi secteurs réfugiés adoptera une approche de programmation intégrée permettant de garantir que les réfugiés et les communautés affectées par les déplacements sont protégés, qu'ils reçoivent l'aide dont ils ont besoin et que leurs droits économiques et sociaux sont respectés.

Le multi secteurs réfugiés s'assurera de la redevabilité envers les communautés dans ses interventions à travers les trois axes que sont la consultation et l'implication des communautés affectées dans la planification et la programmation, le retour d'information aux communautés par la mise en place de canaux de communications adaptées aux réalités des communautés concernées ainsi que la documentation sur les efforts de responsabilisation.

Le renforcement du Triple Nexus en 2024 se poursuivra sous le leadership du Gouvernement et en collaboration avec toutes les parties prenantes.

### 3. Suivi de la réponse

De manière globale, le multi secteurs réfugiés dispose d'un mécanisme de suivi et évaluation à travers la plateforme Activity.Info pour une gestion efficace et efficiente du suivi de la mise en œuvre des interventions tels que prédéfinies. Ce suivi est axé sur la mesure des performances réalisées par le biais d'une collecte continue des données de mise en œuvre des projets/activités au travers des guides de suivi des indicateurs de performance qui sont élaborés de concert avec les partenaires avant le démarrage de la mise en œuvre. Le suivi est opéré par les responsables sectoriels et les points focaux des partenaires de chaque secteur d'intervention qui travaillent en étroite collaboration pour la réalisation des activités. Une collecte mensuelle des données de mise en œuvre sera faite et une équipe multifonctionnelle assurera la supervision de la mise en œuvre pour s'assurer de l'exactitude des réalisations et des progrès de manière trimestrielle

Pour une vue d'ensemble du suivi de la réponse humanitaire, consulter le [lien](#)

## Partie 5 : **Annexes**

---

### **DORI/RÉGION DU SAHEL**

Vue d'une classe lors de la campagne de la rentrée scolaire.

Photo: UNICEF/ Amadou Boubacar Cisse



## 5.1

# Comment contribuer

### Contribuer au Plan de Réponse Humanitaire

Pour voir l'aperçu des besoins humanitaire, le plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au plan, merci de visiter :

<https://response.reliefweb.int/burkina-faso>

<https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/>

### Contribuer par le biais du Fonds central d'intervention

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous-financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers – réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment donner, visiter le site web du CERF :

[cerf.un.org/donate](https://cerf.un.org/donate)

### Contribuer par l'intermédiaire du fonds humanitaire de pays

Le Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC) s'appuie sur le succès du modèle des Fonds Humanitaires Communs pour les pays (plus connus sous l'appellation Country-based Pooled Funds, sous l'acronyme CBPFs), instruments de financement humanitaire multi-donateurs établis par le coordonnateur des secours d'urgence (ERC), et gérés par OCHA au niveau du pays sous la direction du Coordinateur Humanitaire (HC). Pour en savoir plus sur les FHRAOC et CBPF, visiter le site web

<https://www.unocha.org/burkina-faso/about-regional-humanitarian-fund-west-and-central-africa-burkina-faso-envelope>

<https://www.unocha.org/our-work/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf>

Pour savoir comment apporter une contribution, merci de contacter

[ocha-rhfwca@un.org](mailto:ocha-rhfwca@un.org)

## 5.2 Acronymes

<b>AAP</b>	Responsabilité envers les populations affectées	<b>ICCG</b>	Groupe de Coordination Inter-Cluster
<b>CE</b>	Engagement Communautaire	<b>JIAF 2.0</b>	Joint and Intersectoral Analysis Framework
<b>CEAWG</b>	Groupe de travail sur l'engagement communautaire et la redevabilité	<b>MAG</b>	Malnutrition aiguë globale
<b>CH</b>	Cadre Harmonisé	<b>MAS</b>	Malnutrition aiguë sévère
<b>CMCoord</b>	Coordination civilo-militaire	<b>MGA</b>	Marqueur de Genre et Âge
<b>CONASUR</b>	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation	<b>MPC</b>	Transferts monétaires à usages multiples
<b>CWG</b>	Cash Working Group	<b>MSNA</b>	Évaluation des besoins multisectoriels
<b>EAS</b>	Exploitation et les Abus Sexuels	<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>EEL</b>	Engins explosifs improvisés	<b>PSEA</b>	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
<b>EHP</b>	Equipe Humanitaire Pays	<b>RPM</b>	Response Planning and Monitoring
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité	<b>SMSPS</b>	Santé Mentale et Soutien Psychosocial
<b>FTS</b>	Système de suivi financier	<b>TM</b>	Transferts Monétaires
<b>HPC</b>	Cycle de programme humanitaire	<b>UBC</b>	Unit Based Costing
<b>HRP</b>	Plan de Réponse Humanitaire		

## 5.3

# Notes de fin

---

- 1 CONASUR (mars 2023)
- 2 GCORR (octobre 2023)
- 3 Joint and Intersectoral Analysis Framework (JIAF 2.0)
- 4 Dans le cadre de la coordination de la réponse rapide, il a été rapporté que 612 368 personnes nouvellement déplacées entre janvier et octobre 2023 dont 435 542 personnes (71 %) aux 10 localités dont 9 sont les chefs-lieux régionaux ou provinciaux.
- 5 INSO, Conflict Data Dashboard <https://ngosafety.org/conflict-data-dashboard/>
- 6 UNMAS
- 7 Cluster Education
- 8 Cluster Santé
- 9 Cluster Eau - Hygiène et Assainissement
- 10 Orientations opérationnelles sur le maintien du caractère civil et humanitaire des sites et installations. Aide-mémoire réalisé par le CICR et l'UNHCR, 2018

**PLAN DE RÉPONSE  
HUMANITAIRE**  
BURKINA FASO